LA CONDUITE
DES
EXERCICES SPIRITUELS
DE SAINT IGNACE

Cum permissu superiorum.

Nihil obstat
L. POULLIER.

Imprimatur
Parisiis, die 5ª Julii 1909
H. ODELIN, *Vic. gen.*

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en Juillet 1910.

COLLECTION DES RETRAITES SPIRITUELLES

La Conduite des Exercices Spirituels

DANS LEUR APPLICATION
AUX RETRAITES ORDINAIRES

Par le P. PIERRE COTEL
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

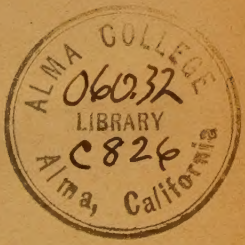

PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

6387

PRÉFACE

L'auteur du petit traité que nous éditons, le P. Pierre Cotel, est né à Hangest-en-Santerre (Somme) le 16 mai 1800. Il entra dans la Compagnie de Jésus le 25 septembre 1821. Il professa l'histoire et la rhétorique à Brugelette, fut maître des novices à Issenheim (Alsace), et ensuite supérieur à Troyes. Plus tard, il fut nommé père spirituel à Nancy, où il mourut le 4 juillet 1884.

Le Père Cotel a publié divers livres très estimés. Il composa un grand commentaire sur les Exercices de Saint Ignace, qui est resté inédit ; celui que nous publions n'en est qu'un petit résumé pratique qui fut autographié à Amiens sous le titre de : Le Guide du retraitant selon l'esprit des Exercices de saint Ignace. *Dans les premières copies manuscrites qui en circulèrent, ce*

livret avait porté le titre de : Direction sur les Exercices spirituels de saint Ignace pour leur application aux diverses sortes de retraites, *ou encore :* La conduite des Exercices spirituels de saint Ignace dans leur application aux retraites ordinaires. *Nous leur restituons ce dernier titre qui nous paraît mieux préciser l'objet que visent les explications du P. Cotel. C'est, d'ailleurs, la seule modification que nous nous permettons : il en est sept autres que nous aurions volontiers introduites; nous nous bornons à les signaler par des notes que nous mettons à la fin de ce petit volume. L'auteur suppose que ses lecteurs ont sous les yeux le texte du livre de saint Ignace auquel il renvoie continuellement. Nous les engageons donc à faire précéder la lecture du commentaire du P. Cotel de la lecture du texte des Exercices.*

H. W.
S. J.

OBSERVATION

Le but de ce petit traité est de faciliter à ceux qui donnent les Exercices de Saint Ignace la pratique fidèle de ses prescriptions dans leur application aux retraites ordinaires.

On s'y est spécialement proposé trois choses : la première, de présenter avec le plus d'ordre et de clarté possible tous les points du Livre des Exercices et du Directoire qui doivent servir à diriger le retraitant lui-même ; la seconde, d'aider celui qui donne la retraite à bien choisir les matières d'exercices qui conviennent à chacun ; la troisième, enfin et surtout, de faire ressortir quelque peu le sens et la portée des principaux enseignements du saint auteur sur la vie spirituelle et le service de Dieu. Par ce dernier endroit, il peut, ce semble, offrir facilement les sujets ordinaires de la considération ou instruction pratique pour chaque jour de la retraite.

LA CONDUITE
des Exercices spirituels de saint Ignace

CHAPITRE PREMIER

De l'estime à inspirer pour les Exercices de saint Ignace

Article premier

Du Livre des Exercices.

Accipe librum et devora illum, et faciet amaricari ventrem tuum, sed in ore tuo erit dulce tanquam mel.

Prenez ce livre et mangez-le; il causera dans vos entrailles une amertume salutaire, mais dans votre bouche il sera doux comme le miel. (Apoc., ch. x, 9.)

Le livre des Exercices que l'Église elle-même appelle un *livre admirable* (1) a été l'objet de bien des louanges. Celle que nous tenons à lui donner ici, parce qu'elle accroîtra le désir d'en bien profiter, c'est

(1) Office de Saint Ignace, 31 juillet.

qu'il renferme *l'ascétisme* (1) le plus vrai, le plus lumineux, le plus simple et le plus complet.

C'est l'ascétisme le plus vrai ; il ne sépare jamais nos efforts du sentiment de notre faiblesse, nous rappelle sans cesse la nécessité de la grâce divine, soit pour connaître le bien, soit pour le vouloir ; et nous apprend non seulement qu'il faut la demander toujours, mais encore comment nous devons le faire. Voilà pourquoi ces Exercices ont été appelés l'art de convertir et de sanctifier les âmes. Ajoutons qu'ils donnent le secret de l'héroïsme de saint Ignace lui-même ; car on a fait son panégyrique complet quand on l'a montré un *homme de prière*.

C'est l'ascétisme le plus lumineux : toujours les principes de la vie spirituelle y sont parfaitement clairs et précis, parfaitement sûrs ; nulle part on n'y rencontre la moindre trace ni de cette mysticité vague où l'amour propre du lecteur sait trouver de quoi se flatter lui-même, ni de

(1) Cette expression vient d'un mot grec qui signifie *exercer* et s'applique à la *science pratique des exercices de l'âme*.

cette phraséologie douteuse de certains livres de spiritualité, qui peut causer la déception jusque dans les âmes de bonne volonté.

C'est l'ascétisme le plus simple ; la direction du saint auteur a quelque chose de rond et de décidé qui va droit au but ; on y reconnaît partout l'allure du soldat, avec ses conceptions franches et pratiques, et au lieu de rester dans les théories, il fait toujours venir au fait de ce qu'il enseigne.

Enfin, c'est l'ascétisme le plus complet ; il s'y rencontre une abondance et une plénitude qui étonnent dans un si petit livre. Outre que rien n'y est omis de ce qui touche le plus au service de Dieu, c'est aussi comme un cours complet de tout l'enseignement chrétien, et l'on pourrait dire des Exercices, faits dans leur intégrité, qu'ils sont l'étude par le cœur de la religion tout entière. Voilà pourquoi saint Charles Borromée les appelait une *vaste bibliothèque ramassée en un merveilleux abrégé, où il pouvait, disait-il, apprendre plus de choses que de tous les autres livres.* Un autre pieux docteur, de l'ordre de saint Bernard, les nommait

le *noviciat du genre humain* (1), et Benoit XIV affirme que, depuis qu'ils eurent paru, il ne se trouva plus aucun ordre dans l'Église qui ne recourût à un moyen si salutaire d'avancer dans la voie de l'esprit (2). C'est qu'en effet tous sans exception, depuis le pécheur le plus invétéré jusqu'au saint le plus éminent, peuvent en tirer le plus grand profit pour leurs âmes; même les François Xavier, les Charles Borromée et les François de Sales, chaque fois qu'ils y revenaient, y découvraient toujours de quoi s'élever plus haut; car la sphère de leur efficacité est si vaste, qu'il est impossible de lui trouver une limite, et que par conséquent personne ne peut jamais dire : *c'est assez*.

Toutefois il est bon de remarquer que l'auteur des Exercices suppose fréquemment la connaissance des devoirs ordinaires du Chrétien ; son grand but à lui est de montrer aux âmes les voies de la perfection et d'ouvrir à la ferveur une carrière indéfinie.

(1) Orlandini, *Hist. soc.* J. Lib. 16, n° 127.

(2) Bulle *Quantùm secessus.*

Article II

Autre considération sur la vertu des Exercices de Saint Ignace.

Particula boni doni non te prætereat.

Qu'aucune parcelle de ce don précieux ne vous échappe. (Ecclésiastiq., ch. XIV, 14.)

L'excellence des Exercices, ou leur vertu sur ceux qui les font, se prouve encore par leur origine, par l'appréciation des Saints et par le jugement solennel du Saint-Siège apostolique.

I. — *Leur origine.*

Les sources où saint Ignace puisa ces admirables enseignements ne sont point les livres ; il n'avait pas alors étudié, et il ne possédait dans sa grotte de Manrèze que l'Imitation et les Évangiles (*a*). Ce qui lui a tout donné, c'est d'abord *l'onction du Saint-Esprit,* allant jusqu'à une sorte d'inspiration, avec une assistance surnaturelle de la Mère de Dieu. C'est en second lieu *l'expérience intime des choses spiri-*

(*a*) Voir note à l'Appendice.

tuelles qu'il fit personnellement dans sa merveilleuse retraite. « Armé de la péni-« tence et de la prière, il lutte, il cherche, « il passe par des épreuves qui boulever-« sent tout son être, et le résultat est une « entière transformation de lui-même. « Alors mesurant la carrière parcourue, il « constate par écrit un admirable enchaî-« nement de vérités, d'épreuves et de luttes « qui épurent l'âme, la mettent en présence « de la volonté divine, trop souvent mé-« connue, et la rendent à Dieu généreuse « et dévouée (1). » C'est enfin pour quelques points de détail, surajoutés peut-être un peu plus tard, *l'expérience qu'il fit aussi sur les autres* durant les premières années, mais de manière qu'à partir de 1541 et probablement beaucoup plus tôt, le livre des Exercices ne subit plus le moindre changement (2).

II. — *L'appréciation des Saints.*

Saint François de Borgia, encore duc de Gandie, n'eut pas plutôt ressenti en

(1) P. de Ravignan, *De l'Institut des Jésuites.*

(2) R. P. Roothaan, note finale sur les Exercices.

lui-même cette vertu des Exercices, qu'il employa tout son crédit pour en obtenir l'approbation solennelle du Saint-Siège. Nous avons donné le jugement de saint Charles Borroméc, et saint François de Sales disait déjà de son temps que le livre d'Ignace *avait sauvé plus d'âmes qu'il ne renfermait de lettres.*

Mais un témoignage qui dit plus encore, est celui de saint Ignace lui-même, parce que personne ne put comme lui en connaître toute la valeur. Or on est étonné de voir avec quelle chaleur l'humble saint en recommandait l'usage. Voici ce qu'il écrivait à un prêtre, jadis son confesseur à Alcala : « Je vous ai prié d'entreprendre « les exercices d'un mois, sous la direction « de celui que je vous ai nommé. Si vous « ne l'avez pas encore fait, je vous en prie « pour l'amour et l'honneur de Dieu, je « vous le demande par la mort cruelle « qu'il a soufferte pour nous, mettez-vous-« y, entrez-y tout entier. Et alors, si vous « vous en repentez, outre que je ne refuse « aucun châtiment, regardez-moi comme « un trompeur ou un sot. Mais j'en reviens « encore là pour la seconde et la troisième

« fois, et je vous conjure aussi souvent « qu'il m'est possible dans l'intérêt du « service de Dieu Notre-Seigneur, de « *faire ce que je puis sentir et imaginer « meilleur en cette vie,* tant pour votre « propre avancement, que pour aider un « grand nombre d'autres à marcher dans « les voies du salut. »

III. — *Le jugement et l'autorité du Saint-Siège.*

Le pape Paul III, par la Bulle *Pastoralis officii,* a approuvé solennellement le livre de saint Ignace, et il faut peser les termes mêmes de cette approbation, qui ont une force vraiment singulière : « Nous qui « avons reconnu que ces enseignements « et ces exercices *pleins de piété et de « sainteté, sont et seront* très utiles et très « salutaires pour l'édification et le profit « spirituel des fidèles... de notre science « certaine nous les approuvons par l'auto- « rité apostolique *dans leur ensemble et « dans chacune de leurs parties, exhortant « le plus qu'il nous est possible* tous les « fidèles de l'un et de l'autre sexe à pro-

« fiter d'enseignements et *d'exercices si* « *pieux* et à s'y laisser former en suivant « dévotement leurs prescriptions. »

Je ne sache pas qu'il y ait d'autre exemple d'un livre aussi fortement, aussi pleinement autorisé par une Bulle des Souverains Pontifes (*b*).

C'est assez sans doute pour inspirer la plus haute estime des Exercices dans celui qui en entreprend la sainte carrière. Puisse cette estime faire naître la volonté de ne rien négliger pour en recueillir le fruit dans toute son abondance !

(*b*) Voir note à l'Appendice.

CHAPITRE II

Des vingt premières annotations

Saint Ignace s'y propose deux choses : la première, de donner quelques explications préliminaires sur la nature de ses *Exercices spirituels*, sur leur but, leur marche, leur application à diverses classes de personnes, etc... ; la seconde, de présenter d'avance, dans un certain nombre d'avis courts et précis, une direction générale, *tant à celui qui donne les Exercices qu'à celui qui les reçoit.*

Ces derniers mots renferment un principe fondamental du saint auteur : Ses Exercices *se reçoivent*, le retraitant *ne les prend point* de lui-même, parce qu'il faut pour les *donner* avec fruit, un guide qui en ait fait une étude et même une expérience personnelle, en les recevant lui-même.

Celui qui donne les Exercices doit avoir toutes ces annotations présentes à l'esprit et comme sous la main, pour s'en *aider* ; il n'en est pas de même de celui qui les reçoit, c'est à son guide de voir celles dont il pourra ou devra *s'gider*, de les lui communiquer selon sa disposition et ses besoins.

La 1re annotation explique la nature et le but des Exercices.

La 2e enseigne la manière de proposer chaque sujet de méditation.

La 3e donne un pieux avis sur l'exercice de la volonté et sur celui de l'entendement dans la méditation.

La 4e expose la marche et la matière des Exercices.

La 5e caractérise la bonne volonté nécessaire au succès.

La 6e traite de la diligence qu'il faut apporter.

La 7e fournit un secours contre les difficultés qui surviennent.

La 8e, la 9e et la 10e regardent l'usage des règles du discernement des esprits.

La 11e a trait au recueillement de l'esprit.

La 12e et la 13e enseignent la constance dans l'épreuve.

La 14e est pour ceux qui éprouvent beaucoup de ferveur sensible.

La 15e recommande au guide la réserve dans l'affaire de l'élection d'un état de vie.

La 16e regarde celui qui nourrirait quelque affection désordonnée, propre à empêcher le fruit.

La 17e parle de la docilité que le retraitant doit à son guide.

La 18e enseigne comment on doit appliquer les Exercices à deux classes de personnes.

La 19e en fait l'application à une troisième classe.

La 20e est pour ceux qui font intégralement les Exercices d'un mois. De plus elle insiste sur la solitude et ses avantages.

CHAPITRE III

De l'introduction immédiate aux Exercices

Selon le Directoire, C. 11, après qu'une personne sera arrivée au lieu où elle doit vaquer aux Exercices, ce jour-là même le Directeur lui expliquera quelques-unes des annotations, savoir : la première et la cinquième, avec ce qui est dit dans la dix-septième sur la docilité à suivre la direction, et dans la vingtième sur l'avantage de la solitude et du recueillement.

L'ouverture des saints Exercices se fait ordinairement par la récitation du *Veni Creator*, auquel on ajoute l'*Ave Maria* ou *l'Ave Maris Stella*.

Venite in desertum locum et requiescite pusillum. Venez dans un lieu solitaire et reposez-vous un peu. (Marc, c. VI, 31.)

Se retirer du bruit et des affaires pour

venir à l'appel du Seigneur prendre en sa présence un peu de repos, combien cela est nécessaire au Chrétien qui vit au milieu de ce siècle, parmi ses agitations et ses entraînements ! *Requiescite ;* une retraite c'est un *repos,* et ce sont aussi des *Exercices,* repos plein d'action, où l'on suspend l'activité naturelle qui regarde les choses terrestres, pour exercer l'activité spirituelle de l'âme sur les choses de l'éternité.

D'autres paroles non moins touchantes à l'entrée d'une retraite, sont celles que Dieu prononce par son prophète Osée, C. 2, 14. *Mei obliviscebatur, dicit Dominus propter hoc ecce ego lactabo eam, et ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus. Cette âme m'oubliait, dit le Seigneur, c'est pourquoi* (Ah ! pesez bien cette raison, qui ne pouvait influer en un tel sens que sur le cœur d'un Dieu, et qui en vous découvrant sa miséricorde détruit toutes vos appréhensions, appelle toute votre confiance) *c'est pourquoi voilà que je lui destine un lait* substantiel, savoureux et abondant, *je la mènerai dans la solitude* et là *je parlerai à son cœur* dans un

langage qui aura une efficacité toute spéciale.

Voyons 1° en quoi consiste cette activité spirituelle de la retraite ; 2° quel est l'objet précis du travail ; 3° quelles dispositions il exige pour le succès.

Tout va nous être enseigné par saint Ignace lui-même.

Article premier

Ce qu'on entend par Exercices spirituels. Première annotation.

Le texte. Voici quelques explications :

I. *Tout exercice spirituel,* pour mériter ce nom, doit *exercer* l'âme de quelqu'une des manières qu'on va dire, et produire quelque chose des fruits qu'on va signaler. Mais voyons spécialement les *Exercices dont il s'agit.*

Examiner sa propre conscience. Ici on apprendra la science la plus nécessaire à l'homme, celle de se connaître soi-même, de rentrer dans sa conscience, de discerner ce qui s'y passe, et de constater les maux de l'âme, afin de pouvoir y apporter

remède. A cet effet, on aura entre autres choses, pour *s'exercer* spirituellement, les excellentes *méthodes* de l'examen particulier et de l'examen général, dont une pratique quotidienne donnera encore pour l'avenir la salutaire habitude.

Méditer, contempler, prier de bouche et mentalement. Ici s'offrira un enchaînement de vérités fortes et touchantes, merveilleusement coordonnées pour un sûr et plein résultat, et en même temps des *méthodes* simples et fécondes viendront *exercer* et former le retraitant au saint art de la méditation et de la prière. Car l'auteur des Exercices songe non seulement au bien présent mais encore aux intérêts de l'avenir; il a presque à chaque instant de la retraite un double résultat à faire obtenir, l'un actuel et l'autre non moins précieux qui s'étendra à toute la vie.

S'exercer par d'autres opérations spirituelles. Le saint auteur se réserve d'en parler plus tard, et il en tracera les méthodes et les règles en leur temps.

II. *De même que se promener, faire voyage, courir sont des exercices corporels...* Il faut bien entrer dans cette com-

paraison, qui donne l'idée essentielle d'une vraie retraite : 1° Comme le corps a besoin *d'exercices,* ainsi ils sont nécessaires à l'âme. 2° Comme ce n'est pas s'exercer que de regarder les autres marcher, courir, ainsi ce n'est pas assez d'écouter un prédicateur ou de lire un livre de manière à n'être en quelque sorte que le simple spectateur des bons sentiments d'autrui, mais il faut *agir soi-même, exercer* les puissances de son âme, produire de saintes pensées, se pénétrer fortement de la vérité et aller aux déterminations pratiques. 3° On signale trois degrés d'activité : lequel choisirez-vous, *du pas de promenade, commode, lent et limité, du pas plus décidé du voyage, ou du pas de course ?*

III. Et que fait-on en *s'exerçant* ainsi spirituellement ? 1° De notre part nous ne faisons que *nous préparer et nous disposer* au résultat, car c'est à la grâce de produire elle-même le fruit, d'où la nécessité de prier. 2° On fait *l'exercice* pour se préparer à la guerre. Tout ne sera donc pas fini avec la retraite, quelle qu'en ait été la ferveur. Cependant quand on y est généreux, on se *dispose* si heureusement

pour l'avenir, qu'on *obtient* déjà un fruit présent qui peut aller jusqu'à changer en un homme nouveau, et c'est le fruit naturel de ces Exercices pour ceux qui les font avec un grand cœur.

Mais à quoi préparent-ils et disposent-ils précisément? 1° *A ôter de l'âme toute affection qui ne serait pas selon l'ordre.* Quelque multipliées, quelque déréglées qu'elles soient, aucune n'échappera, si vous le voulez, à l'énergie du moyen. Mais c'est un point capital dont tout le reste dépend. Sans ce premier résultat, vous passeriez outre vainement ; vous n'auriez ni le désir de chercher la volonté de Dieu, ni les lumières pour la trouver, ni la force pour l'accomplir. 2° *A chercher et à trouver ce que Dieu, votre Créateur et Seigneur, peut demander de vous.* Ces exercices dissiperont les ténèbres, détruiront les illusions et triompheront des lâchetés de la volonté. — *Dans la manière de disposer votre vie.* Ce qui embrasse l'ensemble et les détails, en première ligne le choix d'un état, s'il y a lieu de s'en occuper, et puis, tous les points de réforme et les moyens de sanctification. — *Pour le*

salut de l'âme, non seulement pour tâcher de ne pas le manquer, mais pour l'assurer autant qu'il est possible en ce monde et pour l'opérer d'une manière excellente, qui vous mérite une place élevée dans le Ciel.

A la vue d'un tel résultat, du courage. *Exercez-vous*, faites comme le moissonneur que la peine et le travail n'arrêtent point, parce que la moisson, c'est le temps de l'approvisionnement.

Article II

Quel est l'objet précis du travail des Exercices?

Le titre même du livre va le dire. *Le texte.*

Toute pieuse pratique, quand on en fait un *exercice* vraiment *spirituel*, est avantageuse à *la santé de l'âme ;* mais voici des *Exercices* d'un caractère particulier et d'une portée toute spéciale. Ils donneront une *direction* qui doit s'étendre sur la suite de la vie, direction que reçoit l'homme raisonnable et chrétien pour agir conformément à sa noblesse naturelle et surnaturelle.

Ici, deux grandes paroles de saint Ignace : *Se vaincre soi-même ; ordonner sa vie.*

I. *Se vaincre soi-même.* Ah ! dans cette solitude où l'on entre, il ne s'agira point d'amuser son esprit par de stériles spéculations, ni de bercer son cœur dans des émotions vaines. Le solide, l'important, le nécessaire, le voilà. *Se vaincre soi-même !* Depuis la chute originelle, c'est le premier besoin et le premier devoir de l'homme, c'est aussi son grand instrument de richesse et de gloire. Pour qu'il *veuille* cette guerre intestine et domestique, on lui fera voir que c'est le mauvais et le faux *moi* qu'il est question d'attaquer, afin de délivrer la noble et principale partie de lui-même, et par cette victoire de sauver en effet tout en lui, son corps aussi bien que son âme. Pour qu'il puisse vaincre, on lui fera *mettre en exercice* toutes ses puissances, il se pénétrera de tout ce que les vérités éternelles ont de plus triomphant, et une prière assidue attirera des grâces victorieuses.

II. *Ordonner sa vie,* expression de choix et familière à saint Ignace, *ôter le désordre* et *mettre l'ordre,* non seulement dans

quelque partie, mais dans tout l'ensemble de sa vie. *Établir l'ordre dans sa vie, ou sa vie dans l'ordre.* D'abord par l'exclusion du péché, ce grand désordre de la vie, ensuite, si cela est nécessaire, par l'élection d'un état, où la vie marche dès lors conformément aux desseins providentiels du grand *Ordonnateur* de toutes choses; enfin par un plan de réforme qui fasse vivre en détail dans l'ordre, au poste où l'on est déjà selon la volonté divine.

Puis saint Ignace répète ce qu'il a dit à la fin de la première annotation sur *les affections contraires à l'ordre.* Car il faut apprendre à ne plus se déterminer par leur impulsion, et il faut recueillir des forces pour les combattre toujours, puisque toujours elles renaissent, et pour ôter par des victoires quotidiennes ces causes du *désordre de notre vie.*

Article III

Quelles sont les dispositions requises pour le succès des Exercices?

Il y en a trois : la solitude ou le recueillement de l'esprit, la bonne volonté,

et la docilité à suivre la direction du guide.

I. — *La solitude ou le recueillement. Vingtième annotation.*

Le texte.

Il faut se *placer* et *rester* fidèlement *dans la solitude*; car pour entendre la voix de Dieu, parlant au cœur, l'homme a grand besoin du silence extérieur et intérieur. Il faut écarter efficacement tout ce qui peut, par les sens, les yeux, les oreilles et la langue, apporter à l'âme des pensées distrayantes : car avec sa mobilité extrême et son incroyable dépendance des objets sensibles, rien n'est si facile que de l'attirer au dehors, et dès qu'elle n'est plus *recueillie* au dedans, elle perd la sensibilité pour la parole intime de Dieu, elle laisse échapper les grâces, elle sent s'évaporer la flamme de la dévotion.

Saint Ignace pose en général la pratique de la *séparation* et du silence, et les moyens qu'il indique sont très efficaces. Il faut donc mettre du courage à les

employer, même au prix de quelques sacrifices. Toutefois le Directeur doit faire attention au mot *pour l'ordinaire,* qui suppose qu'on peut rencontrer des cas exceptionnels dont il faut tenir compte, eu égard aux personnes et aux circonstances.

Il y a trois avantages entre beaucoup d'autres de ce parfait recueillement :

1° *Ce n'est pas un petit mérite,* car c'est déjà une belle victoire sur la nature. En effet que de gens ont peur de ce seul-à-seul avec Dieu et soi-même ! *La solitude, c'est la patrie des forts,* a très bien dit un homme de caractère.

2° Si les vérités du salut touchent si peu notre âme, ce n'est pas que la grâce nous fasse défaut, c'est que nos puissances naturelles sont à trop d'autres choses ; alors elles étreignent mal et lâchent, même *l'unique nécessaire.* Ne soyez plus qu'à une chose. *Saisissez la vie éternelle, apprehende vitam æternam* (1 Timoth., 6, 12). Vous parlez de *vos bons désirs,* vous protestez que vous *voulez* votre salut et vos intérêts spirituels ! Eh bien, *si quæritis, quærite,* dit le prophète Isaïe (21, 12).

Si vous cherchez, soyez-y donc tout de bon, tout entier, sans diviser vos forces.

3° Goûtez ces douces paroles du texte, elles vous affectionneront au recueillement des Saints Exercices.

La solitude et le silence ! Ces deux grandes choses qui touchent de si près à Dieu, disait encore le saint religieux déjà cité (1); par elles, l'homme retrouve sa tendance naturelle et surnaturelle vers le bien suprême; par elles, il mérite que Dieu lui-même s'incline et s'approche de sa créature. *Toucher à Dieu, se tenir en contact avec lui,* c'est le grand, l'unique, l'infaillible moyen de s'enrichir spirituellement. Notre seule activité ne produira rien, si nous n'établissons d'abord la communication avec Celui de qui descend tout don parfait; mais aussi, jusque dans nos impuissances spirituelles, si nous savons approcher de Dieu, si nous savons le toucher, comme nous le pouvons toujours par la volonté et les désirs sincères, le succès et le profit ne peuvent manquer, puisque dès lors le canal est établi entre

(1) Le R. P. de Ravignan.

nous et l'océan *de la divine et suprême bonté.*

II. — *La bonne volonté.*
Cinquième annotation.

Pax hominibus bonæ voluntatis. La paix aux hommes de bonne volonté, car le point n'est pas de savoir si vous êtes juste ou pécheur et plus ou moins éloigné de Dieu. Les Exercices de saint Ignace acceptent l'homme tel qu'il est ; ils le saisissent d'aussi bas qu'il peut être tombé, et, s'ils rencontrent la bonne volonté, ils ont la vertu de l'élever de là jusqu'au sommet de la sainteté.

Or voici cette bonne volonté : *Le texte :* « *Celui qui reçoit les Exercices.....* »

Telle est sa vraie définition : pénétrez-vous-en comme s'en était pénétré le grand Saint qui vous la donne. Comprenez comme lui ces noms de *Créateur* et de *Seigneur,* avec leurs corrélatifs de *créature* et de *serviteur,* et encore, cette *divine Majesté* et cette *volonté très sainte,* qui démontrent si fortement la convenance, la justice, la nécessité de cette

disposition, et, comme lui, vous n'apporterez aucune réserve.

Saint Ignace semble ne s'occuper ici que de *l'entrée dans les Exercices*; en effet, ce moment est plus décisif; décisif de notre côté, par suite de l'essor que nous prenons; décisif du côté de Dieu, qui aime surtout les prémices et les bénit par un concours plus empressé.

Mais il est clair qu'il faut entendre aussi ces paroles de toute la suite des Exercices, et les appliquer, les avoir présentes à chaque jour, à chaque heure, à chaque moment de la retraite.

Il y a plus, c'est l'enseignement capital de la vie entière, car nous apprenons là nettement en quoi consiste le vrai service de Dieu : puissions-nous pratiquer constamment cette grande leçon !

Servir Dieu, dit saint Ignace, *c'est se mettre et rester entre ses mains, pour qu'il se serve de nous à son gré, comme un instrument* entre les mains de l'ouvrier. L'instrument fait tout ce que veut celui-ci, et il ne fait rien autre chose que ce qu'il veut, mais aussi, quand l'ouvrier est infiniment habile et puissant, l'instrument est

toujours sûr de bien faire, et même de ne faire que des chefs-d'œuvre. On dit souvent : je cherche le poste où je ferai le plus de bien. Ah ! plutôt cherchez le poste où Dieu veut que vous soyez, et faites-y ce qu'il veut que vous y fassiez : servez votre Maître à sa manière et non à la vôtre.

Il faut un grand cœur, car l'entreprise est vraiment grande ; m'attaquer moi-même et me vaincre ! exploit bien supérieur à celui de tous les capitaines.

Il faut un grand cœur, car il y a là de grands résultats : l'ordre à rétablir en moi et à fixer dans toute ma vie, le concours aux desseins éternels de Dieu sur moi, la coopération à son action continuelle autour de moi et en moi, et par là mon salut, sa grande affaire et la mienne ! Travail bien autrement important que ceux de tous les hommes d'état.

Il faut un grand cœur, car Dieu sera avec moi, il combattra, il opèrera lui-même en moi, avec moi et pour moi. Car Dieu demande un grand cœur, afin d'y pouvoir verser de grandes grâces et de grandes richesses. Pourquoi donc tiendrais-je ce

cœur rétréci par la défiance ou resserré par l'appréhension, comme si Dieu voulait me faire du mal ?

Avec libéralité. Mais comment, vis-à-vis de mon *Créateur et Seigneur ?* Être *libéral,* c'est donner plus qu'on ne doit ; et je me dois tout entier, à tant de titres !

Il est vrai, la libéralité proprement dite m'est impossible à l'égard de Dieu, mais telle est sa bonté, qu'il me tient pour libéral quand je lui donne *de grand cœur* même ce que je lui dois. Et pourquoi donc veut-il ma libéralité ? Ah ! c'est pour avoir ainsi le moyen d'exercer la sienne sur moi, et voilà comment ma propre libéralité *m'est si profitable quand elle va jusqu'à tout offrir sans rien exclure ;* c'est qu'alors nulle digue ne retient plus à mon égard l'infinie libéralité de mon Dieu.

Det vobis cor omnibus ut colatis eum, et faciatis ejus voluntatem corde magno et animo volenti. Qu'il vous donne un cœur à tous pour que vous l'honoriez comme il le mérite, et que vous fassiez sa volonté avec un grand cœur et une âme dévouée. (2, Machab., 1, 3).

III. — *La docilité à suivre la direction du guide.*
Dix-septième annotation.

Les Exercices se reçoivent : donc il faut s'ouvrir suffisamment à *celui qui les donne* et suivre avec ponctualité sa direction. Car les moyens de salut ne sont dans le livre des Exercices que comme les remèdes se trouvent dans une pharmacie ; c'est au médecin d'y choisir ceux qui sont propres à chaque maladie, et d'en faire une juste application. Quant au malade, son devoir consiste à dire fidèlement ce qu'il éprouve, à prendre les doses prescrites et à rendre compte de l'effet qu'elles produisent. C'est ce que recommande l'annotation 17e.

Le texte. Le Directoire, C. 2, § 7, l'explique ainsi : « Que le retraitant rapporte avec candeur à son guide comment chaque méditation lui a réussi, et quelles sont les consolations, les désolations, les lumières et les bons désirs qu'il a éprouvés. Qu'il ne fasse point d'autres exercices ni dans un autre ordre que ce qui lui a été prescrit, de même pour les pénitences et le châtiment du corps, et qu'en somme il se persuade que

plus il sera diligent et exact à suivre la direction qui lui est donnée, plus il se rendra digne de recevoir la grâce avec abondance, parce que cette humilité et cette simplicité plaisent grandement au Seigneur. »

Quant au guide, content de connaître ce qui lui est nécessaire pour la direction des Exercices eux-mêmes, il doit se garder d'appeler toute confidence étrangère à ce but; la discrétion peut même exiger qu'il arrête certaines ouvertures qu'on voudrait spontanément lui faire, et qu'il les renvoie au confesseur, ou au temps de l'élection.

Quoique la fidélité à s'ouvrir regarde le retraitant lui-même, il est évident que l'instructeur doit l'aider par ses interrogations à remplir son devoir, et c'est ordinairement ainsi qu'il obtiendra les connaissances dont il a besoin, sans même parler de l'annotation 17e. Que s'il entrevoyait des défiances ou de la difficulté à parler, il pourrait quelquefois utilement communiquer la *15e annotation* qui défend au guide de pousser un retraitant vers un état plutôt que vers un autre; et aussi *l'avis* que saint Ignace place immédiatement avant le Fondement des Exercices.

Un mot sur ce premier des avis du saint auteur. Il veut par là bien établir les rapports qui doivent exister dès l'abord entre *celui qui donne et celui qui reçoit les Exercices*, et il le regarde comme une *Présupposition nécessaire, dans l'intérêt de l'un et de l'autre*. En effet, deux personnes qui peut-être ne se sont jamais vues, se mettent à faire ensemble une chose très importante et qui demande du concert; combien l'union des sentiments et la confiance mutuelle sont indispensables! Si elles s'abordent avec préjugé, si elles ne mettent point dans toutes leurs relations cette réciprocité de l'estime et de la charité, elles ne peuvent rien espérer de bon. L'abandon et la docilité d'esprit sont surtout nécessaires au retraitant, à qui l'on va communiquer tant de choses, peut-être nouvelles pour lui. Néanmoins, il ne faut guère lui parler de cette note que lorsqu'on en voit le besoin ou l'utilité.

Notez encore en passant combien cet avis a de portée dans toutes les relations de la vie pour l'exercice de la charité chrétienne.

CHAPITRE IV

Exposition plus ample des trois dispositions précédentes, telles que Saint Ignace les enseigne dans la pratique et qu'il les demande durant tout le cours des Exercices.

Article premier

La pratique du recueillement au temps de la retraite.

Pour produire ce recueillement et l'entretenir aussi parfait que possible, rien ne paraît petit au saint auteur ; et en effet, quand on emploie fidèlement tous les moyens qu'il propose, on est frappé de leur efficacité.

Outre la prescription fondamentale de la 20e annotation, les additions 1re, 2e, 6e, 7e et 8e donnent la pratique du recueillement de la journée.

La 11e annotation revient là encore en arrêtant une curiosité inutile. Ainsi l'esprit recueilli sur un seul objet le saisit plus fortement ; ainsi on s'attache au bien présent sans se préoccuper de l'avenir ; car négliger le don actuel qui nous est offert pour songer aux dons futurs, c'est s'exposer à les laisser échapper tous, et même à trouver Dieu moins libéral de ses biens. Dans ce but, le Directoire, Ch. 10, prescrit les feuilles détachées, où l'on donne chaque jour au retraitant le sujet dont il doit actuellement s'occuper.

Il importe de même beaucoup au recueillement de voir *ce qu'il faut lire* ou *écrire* durant la retraite, et ces deux points doivent se régler dans le sens de la 20e annotation, et aussi de la 5e.

Saint Ignace n'indique aucune lecture pour la première semaine, et fort peu pour les autres. Il suppose que les annotations, les additions, les méthodes d'examen et de méditation devront suffire, si on les étudie à loisir de manière à les bien posséder.

Voici ce que dit à ce sujet le Directoire, Ch. 3 : « Le retraitant ne doit lire

que les écrits qu'on lui met entre les mains, et n'avoir point de livres dans sa chambre, afin de retrancher ainsi l'occasion même de lire. Si cependant l'instructeur le jugeait utile, il pourrait lui faire lire, dans la première semaine, l'Imitation, et dans la seconde, quelque chose des Évangiles et de la vie des Saints. Mais ces vies devraient être bien choisies, selon la condition et pour le plus grand profit du retraitant; par exemple, s'il était marié, il faudrait lui donner la vie d'un saint qui eût vécu dans le siècle. » On sent que la lecture de l'Imitation surtout sera très utile pour nourrir les saintes affections, ou pour y suppléer dans la sécheresse du cœur.

« De même, si après la méditation faite, le retraitant semblait se livrer à l'ennui et perdre plutôt le temps, le Directeur pourrait ajoûter quelque autre livre, pourvu qu'il fût non seulement bon et utile, mais encore propre à exciter les affections que l'on cherche en ce temps dans les méditations, telles que la contrition, ou la crainte ou l'amour de Dieu. Il faut même lui enseigner à donner cette direction à ses lectures

et l'avertir de ne point lire à la hâte et par curiosité, mais de peser ce qu'il lit et d'entrer dans les mêmes affections.

« Ce qu'on dit des *lectures* doit s'entendre également des *écritures*. Car il ne faut rien écrire autre chose que ce qui appartient aux Exercices, savoir : les points que Dieu, Notre-Seigneur, aura communiqués dans la méditation, ou même en tout autre temps ; et l'on ne doit les noter que brièvement, et non avec étendue par manière de discours. Or, ces points à noter peuvent être de deux espèces : les uns qui regardent la pratique, comme de pieux désirs ou des résolutions ; les autres qui tiennent à la connaissance des choses, comme certaines vérités, certaines lumières sur quelque vertu, sur l'humilité, sur le mépris du monde, sur la patience, etc... ou même sur les méditations, par exemple, de l'Incarnation ou de la Passion de Notre-Seigneur, pour avoir comme des axiômes et des moyens de mieux saisir et méditer ces matières. »

Mais une chose qu'il faut grandement éviter, c'est de se laisser entraîner au plaisir de lire ou d'écrire, au point d'en-

lever du temps à la méditation, ou même à sa préparation. Toujours quelques moments avant un Exercice, le retraitant doit tout laisser, et porter entièrement ses pensées vers les points de la méditation qui approche. Il doit encore prendre garde, en lisant ou en écrivant trop, de se fatiguer l'esprit, et d'épuiser pour ainsi dire ses forces; car l'exercice de la méditation est toujours ce qui mérite les premiers soins, et c'est à elle seule que tout le reste doit servir. »

Au lieu de tant lire ou écrire, il vaut beaucoup mieux laisser le cœur se pénétrer de ce que lui apporte chaque Exercice. Mieux vaut aussi l'emploi de la prière vocale, bien plus nécessaire pour attirer la grâce sur nos efforts, et qui sert à la fois à détendre l'esprit. Ainsi la récitation du Saint Rosaire, l'office de la Sainte-Vierge, et, pour les prêtres, l'office divin récité plus à loisir. Mieux vaudrait enfin donner quelque temps au travail des mains, surtout dans l'après-dîner.

Et *les récréations* qui suivent les repas, doivent-elles être silencieuses ?

C'est certainement la pensée de saint

Ignace, comme le prouvent l'annotation 20e et les additions 7, 8 et 9.

Mais pour éviter ce qui est trop absolu, il ajoute le mot *ordinairement* et veut qu'on ait égard aux personnes et aux circonstances.

Aussi selon le Directoire, C. 6, § 3, « l'Instructeur doit voir si, *pour une cause particulière*, il n'est pas expédient que lui-même ou une autre personne désignée par lui, aille après le dîner et le souper, aider le retraitant à prendre une honnête récréation. »

Du reste, la récréation, même silencieuse, doit être un repos qui aide à se récréer en effet, c'est-à-dire à se *refaire*. C'est pourquoi, de même qu'il faut alors, selon les additions, veiller sur ses yeux et écarter les pensées distrayantes, ainsi faudra-t-il éviter les réflexions trop continuellement sérieuses. Le mieux sera d'appuyer peu sur ses pensées, de s'aider plutôt par la vue des créatures à nourrir quelque sentiment propre aux Exercices du jour, de s'adonner à quelque occupation manuelle, etc. Vers la fin de la récréation, on peut très bien accorder quelque temps à la prière vocale.

Pour ce qui est de l'usage de la langue hors des récréations, voici encore des avis pratiques du Directoire, Ch. 4 : « l'Instructeur seul parle au retraitant, et même pour l'ordinaire, il ne le voit qu'une fois le jour, sauf le cas de nécessité. Aucun autre ne doit le visiter. Quant aux personnes du dehors, la chose n'est pas douteuse, à moins qu'il ne le fallût absolument; mais l'instructeur pourrait lui envoyer quelqu'un de la maison pour sa consolation ou son profit spirituel, si le retraitant le désire, ou même sans qu'il le demande, quand la chose paraît avantageuse. Celui qu'on envoie ainsi, doit prendre garde de n'introduire que des discours utiles et sur les choses de Dieu. »

Article II

La pratique de la bonne volonté durant la retraite.

I. Saint Ignace, en la définissant dans la cinquième annotation, parle tout spécialement de ce qu'elle doit être *à l'entrée même des Exercices*. A ce sujet le Direc-

toire donne cette belle paraphrase, C. 2, § 4 et 5 : « Le retraitant doit être dans la ferme disposition d'entreprendre ces Exercices de tout son cœur et avec une sainte avidité, moins pour y goûter des douceurs spirituelles, que pour y connaître la volonté de Dieu sur lui, pour détacher ses affections de tout ce qui est terrestre et pour les placer dans son Créateur. Un autre point qui lui est très nécessaire, avec ce désir d'avancer dans la voie de l'esprit, est de se mettre dans une dépendance entière du bon plaisir de Dieu pour les choses où il est encore libre, de sorte qu'il soit prêt à exécuter pleinement ce que la divine Bonté lui fera connaître.

« C'est pourquoi il ne faut pas qu'il entre avec quelque détermination déjà prise dont il ne veuille pas se relâcher. Ensuite, il doit se garder de poser lui-même un terme et une mesure aux dons de Dieu, de manière à ne vouloir la lumière et le secours d'en haut que jusqu'à certaines limites et pas davantage. Car, outre qu'il est contre toute convenance que la créature agisse de la sorte avec son Créateur, elle se fait aussi un très grand tort à elle-

même, d'abord parce qu'elle se prive de ces dons plus précieux que Dieu peut-être lui destinait ; ensuite parce que ce manque de libéralité, cette avarice de cœur et cette ingratitude méritent seules qu'on lui refuse même ce qu'elle voulait recevoir. Il faut donc plutôt que le retraitant dilate le sein de son âme, afin que s'approchant de Dieu le plus près qu'il pourra par la conformité de volonté, il lui donne l'occasion de l'enrichir de ses trésors célestes. »

A la 16e annotation, saint Ignace propose un moyen très énergique d'attaquer ce genre d'obstacles à l'opération divine. C'est à l'instructeur de voir si le retraitant est assez fort pour s'en *aider* tout d'abord, et avant d'avoir fait la méditation des trois classes, où une note du saint auteur reproduit ce moyen et en prescrit l'usage.

II. *Dans le cours de la retraite,* la bonne volonté consiste d'une manière spéciale à faire exactement les méditations, selon les méthodes et aux temps prescrits, et à observer les additions avec toute la diligence possible. Là reviennent les annotations 6e, 12e et 13e, et pour le temps de l'épreuve, les 7e, 8e, 9e et 10e qui enseignent

à la supporter par l'emploi des règles du discernement des esprits. Enfin la 14e empêche aussi la ferveur de dégénérer en indiscrétion.

III. Voici encore deux beaux enseignements du Directoire sur la bonne volonté.

Le premier regarde le travail de la méditation, Ch. 8, § 3 : « L'instructeur doit veiller à ce que celui qui s'adonne aux Exercices, ne se fatigue point la tête par une application excessive et par la contention ; il y est très exposé, non seulement dans la désolation où l'âme fait effort contre les flots contraires, mais même dans la consolation où elle se livre tout entière aux vents favorables.

« Il ne suffit donc pas de recommander la modération en général, car ceux qui commencent et qui ignorent encore ce que c'est que méditer, ne sont pas capables de connaître ainsi en quoi ils peuvent se nuire ; mais il faut les interroger sur leur manière d'élever l'âme vers Dieu et de la retenir en Lui, nommément sur la composition du lieu, et si l'on s'aperçoit qu'ils se font violence, il faut leur apprendre à s'occuper suavement des choses divines ;

d'abord, parce qu'autrement ce travail ne peut durer, et l'on empêche la méditation ; ensuite même, parce que le fruit solide consiste dans la connaissance de ces vérités, et dans le mouvement de la volonté procédant d'une lumière intime, mais non dans cette attention violente, ou dans ces larmes forcées dont Cassien se moque avec raison. Enfin, parce que cette affaire de l'Oraison, encore bien qu'elle exige notre coopération, est cependant un don de Dieu et dépend beaucoup plus de Lui que de nous-mêmes. L'âme doit donc bien plutôt se disposer par l'humilité et la pureté de son intention que se fier à sa préparation et à son industrie. »

Le second avis est spécialement pour le temps de la désolation, C. 7, § 6, 7.

« Qu'il l'exhorte à la patience et à la longanimité, sans se laisser dominer par le dégoût, ni détourner de la méditation par la peine et le travail, car s'il persévère courageusement à frapper, avec espoir et confiance, à la porte de la divine miséricorde, il est impossible qu'elle n'ouvre pas, selon ces mots du prophète Habacuc, 2, 3. *Quand il tarde à venir attendez-le*,

parce que certainement il arrivera, et sans *délai.* Le meilleur remède à prescrire alors au retraitant pour obtenir la dévotion, *est qu'il s'humilie sous la main puissante de Dieu,* (1 Petr. 5, 6), et qu'il se soumette et se résigne à sa divine volonté, car souvent ce déplaisir et cette amertume viennent moins de la ferveur, que d'un orgueil secret qui compte sur sa diligence et voudrait exceller dans l'oraison, ou de l'amour propre qui court après la consolation. Il faut donc absolument faire comprendre au retraitant qu'après avoir fait ce qui est en son pouvoir, il doit remettre tout le reste au bon plaisir d'un Dieu qui l'aime, et qui ne permet cette aridité que parce qu'elle lui est profitable. Ce sentiment d'humilité et de soumission envers le Seigneur est souvent plus efficace que tout autre, pour obtenir de sa divine bonté la grâce de bien prier.

Article III

Les devoirs réciproques de celui qui reçoit et de celui qui donne les Exercices, vis-à-vis l'un de l'autre.

Ce qui regarde le devoir du retraitant a

été exposé au chapitre précédent, et nous n'avons rien à y ajouter.

C'est au devoir corrélatif du guide que nous allons nous attacher ; voici en substance et dans un seul coup d'œil, tout ce qui tient à cet objet.

Outre la 17e annotation, qui pose la prescription générale, il y a les annotations 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, avec les chapitres 5, 6, 7 et 8 du Directoire.

Annotation 4e. Comme les uns sont plus lents que d'autres à obtenir le fruit propre de chaque semaine, ou plus diligents, ou plus éprouvés par les divers esprits, il est nécessaire de prolonger ou d'abréger la semaine en conséquence. Il faut voir aussi, selon l'annotation 17e, si le bien du retraitant n'exige pas qu'on choisisse quelque matière d'exercice dont il aurait spécialement besoin.

Annotation 6e. Quand les sujets de méditation ne mordent pas, mais qu'ils laissent l'âme dans une sorte d'atonie spirituelle vis-à-vis des divers esprits, ce n'est pas bon signe, car ne rien sentir donne lieu de douter s'il y a préparation, ponctualité et application suffisantes ; et

quand on fait son devoir, ou bien Dieu donne ses lumières, ses consolations, sa paix; ou du moins le démon fait sentir par ses tracasseries qu'il n'est pas content. Il faut donc interroger *beaucoup,* c'est-à-dire sóigneusement et aussi souvent qu'il est nécessaire, sur les Exercices, comment ils se font, et sur les additions, comment elles s'observent.

Annotation 7e. Dans l'épreuve et la tentation, il faut que le guide se montre doux et bon, jamais rude ni sévère; qu'il suggère du courage et des forces, en découvrant les pièges et les ruses du grand ennemi de notre nature humaine; et qu'il fasse ainsi *que le retraitant se prépare et se dispose lui-même à la consolation.*

Annotation 8e. Qu'il donne les règles du discernement selon la nécessité du retraitant, c'est-à-dire qu'il *donne celles* qu'il faut, et qu'il les *donne de la manière* qu'il faut, soit de *vive voix* seulement, soit *par écrit,* soit avec une *explication* plus ou moins étendue.

Annotation 9e. Dans les tentations grossières et manifestes, il ne faut donner que les règles de la première semaine; les

autres nuiraient au retraitant, comme étant au-dessus de sa portée.

ANNOTATION 10e. Quand l'ennemi attaque et tente sous l'apparence du bien, c'est le cas de *parler* des règles de la deuxième semaine.

ANNOTATION 11e. Ne point dire d'avance au retraitant ce qu'il aura à voir dans la deuxième semaine, mais le faire travailler à chercher le fruit de la première, comme si tout était là pour lui. Agir de même à peu près pour chaque exercice en lui donnant des feuilles détachées.

ANNOTATION 12e. Bien l'avertir d'employer l'heure entière à l'exercice, sans l'écourter jamais, et même de se donner le contentement de penser qu'il a été plutôt au delà du temps prescrit. Ce souvenir maintiendra à la fois les forces naturelles de l'âme, et la confiance, non en soi, à Dieu ne plaise, mais en Celui qui a bien voulu la soutenir de sa grâce.

ANNOTATION 13e. Dans l'épreuve, recommander d'aller toujours un peu au delà de l'heure, pour s'accoutumer non seulement à résister, mais même à terrasser l'ennemi.

Quelques minutes suffiront pour la victoire, car il faut éviter aussi d'épuiser ses forces.

Annotation 14e. S'il remarque une grande ferveur sensible, il doit veiller et avertir le retraitant de ne point se lier par quelque vœu inconsidéré ni précipité.

Annotation 15e. Ne point se permettre, pendant la retraite, de le porter à faire des vœux, ou à choisir un état de vie plutôt qu'un autre ; mais laisser alors le Créateur se communiquer à sa créature, et la créature opérer sans intermédiaire avec son Créateur et Seigneur.

Le Directoire ajoute à ce sujet, Ch. 5, § 5 : « L'instructeur doit tout à fait observer ce point, de ne rien y mettre du sien, puisque de semblables déterminations ne doivent être prises que par l'impulsion divine. Afin donc de se tenir mieux et plus facilement en garde contre un zèle indiscret, qu'il ait soin de se conserver dans un parfait équilibre de volonté, ne désirant absolument qu'une chose, savoir le plein accomplissement du bon plaisir de Dieu dans cette âme ; son seul travail à lui, doit être de faire que le retraitant

sache rechercher cette volonté divine, et échapper aux déceptions et aux ruses si fréquentes de l'ennemi du salut. »

Le Chapitre 5 du Directoire parle ainsi de celui qui donne les Exercices :

1° Qu'il en ait fait lui-même une expérience personnelle.

2° Qu'il soit prudent et discret, modéré et considéré dans ses paroles.

3° Qu'il sache prendre de l'autorité sur son retraitant, quel qu'il soit, mais une autorité pleine de modestie religieuse ; par conséquent qu'il remplisse son devoir en toute liberté, instruisant, dirigeant, avertissant s'il voit quelque chose à redresser.

4° Qu'il évite à la fois la présomption en ses forces et son industrie, et la défiance vis-à-vis de Dieu et de sa grâce.

5° Qu'il s'applique à bien connaître son retraitant, afin de mieux lui appliquer les méditations.

6° Qu'il possède le livre des Exercices tout entier.

7° Il lui sera utile de méditer un peu lui-même chaque exercice, s'il est possible, avant de le donner au retraitant, pour mieux l'imprimer dans son âme.

Le Chapitre 6e traite des visites qu'il doit faire au retraitant.

1° Une visite par jour, pas davantage, à moins de nécessité, et même pour certaines personnes graves et qui sont bien lancées, il sera peut-être mieux de l'omettre quelquefois.

2° Le temps naturellement plus favorable à cette visite est la matinée, où l'esprit est mieux disposé à recevoir et à pénétrer les choses. Mais, d'autre part, la nécessité est ordinairement plus grande dans la soirée, à raison de la fatigue, des tentations et de la tristesse auxquelles le retraitant est plus exposé alors.

Le Chapitre 7e enseigne à demander compte de la méditation ; nous l'avons déjà exposé dans notre chapitre précédent, excepté le huitième point que voici :

« Qu'il se garde bien de donner au retraitant l'occasion de soupçonner qu'il a moins bonne opinion de lui, quand même il le verrait mal faire, il doit au contraire lui montrer qu'il a toujours bon espoir, et tâcher par là de lui en inspirer à lui-même, avec un nouveau courage. »

Le Chapitre 8e regarde la manière de

proposer les méditations : 1° Observer la deuxième annotation, autant que le retraitant en est capable ; 2° lui donner le sujet par écrit, afin que sa mémoire ne se fatigue point, ce qui empêcherait la dévotion et épuiserait les forces, qu'il faut réserver tout entières à l'entendement et à la volonté.

CHAPITRE V

Des diverses manières d'appliquer les Exercices selon les personnes

Dix-huitième annotation.

C'est ici un point capital que pose saint Ignace lui-même, parce que tous ses Exercices ne sont pas pour tous.

Le texte. « *Il faut adapter les Exercices spirituels.....* »

Voyons d'abord les principes :

I. Nécessité d'examiner avant tout de quoi chacun est capable, et puis devoir d'appliquer les Exercices en conséquence, et non autrement, si l'on veut qu'ils produisent leurs fruits.

II. L'aptitude se juge : 1° d'après la portée d'intelligence ; 2° d'après les forces physiques ; 3° surtout, d'après le degré de bonne volonté.

III. Qu'on ne donne point à un retraitant ce qu'il ne peut pas commodément porter sous ce triple rapport, ni ce dont il ne saurait pas profiter. Par contre, selon qu'il veut se disposer lui-même, on ne doit pas lui refuser ce qui peut apporter secours et profit à son âme.

Article premier

Première classe de personnes et première application des Exercices.

Il se présente à vous une personne sans instruction et sans portée intellectuelle; si vous allez au delà de ce que va marquer le saint auteur, vous courez le risque de parler à un sourd. Dans une autre personne, l'intelligence sera capable peut-être de recevoir davantage, mais la disposition de la volonté n'y est point, et pour elle tout se borne à vouloir *se tranquilliser par une bonne confession.* N'allez pas jeter de l'eau sur une toile cirée, et même dans son intérêt, n'usez pas l'efficacité du moyen; une autre fois peut-être elle

reviendra *disposée* à quelque chose de plus.

Cette première application peut à peine, ce semble, être appelée *les Exercices de saint Ignace;* le saint auteur cependant ne manque pas de la signaler et de l'enseigner, d'abord pour montrer comment on doit toujours viser au solide, même quand on peut obtenir peu; ensuite pour fournir un moyen aussi facile que puissant d'aider un grand nombre d'âmes.

Du reste, elle offre une matière abondante; saint Ignace ne donne que les indications, mais il veut qu'on *développe les choses* avec une étendue convenable. Ainsi, il faut expliquer les examens et les faire *exercer;* il faut instruire sur les deux sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et procurer la meilleure préparation possible. *La manière de prier* surtout, c'est-à-dire principalement *la première* est féconde en matière *d'Exercices propres à cette classe,* et saint Ignace entend qu'on entre bien dans les détails. *Ces Exercices, d'une demi-heure chacun,* pourraient être des instructions ou des lectures : mais le Saint semble supposer plutôt des *Exerci-*

ces proprement dits, et en effet c'est le genre de méditation qui convient à ces sortes de personnes ; elles apprennent ainsi à rentrer dans leur intérieur, à connaître leurs devoirs et à fortifier par la prière les résolutions qu'elles prennent de les accomplir. C'est ainsi qu'elles trouvent là, remarquez-le bien, tout ce qu'il y a de plus nécessaire et de plus pratique pour la vie chrétienne.

A l'égard de ces retraitants, saint Ignace ne parle point des additions ni de l'annotation 20e ; et il semble supposer que le reste de la journée sera donné à quelque occupation extérieure, qui les aide à *porter commodément* ce travail spirituel.

Mais quoi, dira-t-on, s'oppose-t-il à ce qu'on leur propose les importants sujets du salut, du péché, de la Passion et des quatre fins dernières ? Selon moi, ce qu'il n'admet pas, ce sont *des exercices ou méditations* à faire eux-mêmes, et non des instructions ou des lectures, qu'on leur donnerait sur ces matières et autres semblables, selon leurs besoins, leur capacité et le temps dont ils disposent.

Article II

Deuxième classe de personnes et Deuxième application des Exercices.

Les sujets d'une aptitude vulgaire et *qui ne promettent pas un fruit insigne,* sont, dit saint Ignace lui-même, tous ceux *qui ne tendent point à la vie parfaite;* c'est le très grand nombre.

Les exercices légers et qu'ils peuvent porter commodément sont, dit-il encore, *ceux de la première semaine; et parlant en général,* ajoute-t-il, *on ne doit pas leur en donner d'autres,* parce qu'en effet *ils en tireraient moins de profit pour leur retraite.*

Ne point entrer dans les matières de l'élection. Pour l'élection telle que l'entend le Saint et où il s'agit de délibérer entre la vie commune et la vie parfaite, il faut la deuxième semaine, le Règne, les Étendards, les Classes, le troisième degré d'humilité, etc. Mais pour une élection entre les diverses carrières de l'état commun dans le siècle, la première semaine suffit, et même sera plus propre à donner

un bon résultat, quoiqu'en y procédant, on puisse s'aider de la *méthode* placée à la deuxième semaine.

Ne passer à aucun Exercice qui soit hors de la première semaine : c'est plus convenable spécialement dans une première retraite, selon le sens du saint auteur, car le but est de poser alors de solides fondements pour la suite ; il ne faut donc appliquer le grand moyen des Exercices que dans la proportion nécessaire au résultat; or, la première semaine donnera des fruits plus solides, que si on lui dérobait le temps pour aller à des choses moins fondamentales et moins efficaces.

Mais, direz-vous, ne peut-on pas, ne doit-on parler de Jésus-Christ à ces retraitants? Ne faut-il pas leur proposer les exemples de sa vie, puisqu'il est la *voie* et le *modèle obligé* de tous ?

A la première question, il faut répondre que Jésus-Christ, médiateur et sauveur, se montre partout dans la première semaine : à chaque colloque, n'est-ce pas à lui que saint Ignace ramène toujours le cœur et l'esprit ?

Quant à la deuxième question, je dis d'abord que la première semaine est pleine de l'imitation de Jésus-Christ, telle qu'il la faut à la vie purgative et au commun des Chrétiens; voyez en particulier la première manière de prier, qui propose formellement cette imitation, et qui l'admet très bien, pour toutes les matières qu'elle renferme.

Je dis ensuite que dans une retraite de peu de jours, on doit se hâter vers le but par les moyens les plus énergiques. Or, les sujets de la deuxième semaine auront moins de force pour retirer de l'amour des choses mondaines les cœurs dont il s'agit, soit parce que ces sujets sont trop relevés pour eux, soit parce qu'il faut pour les méditer une simplicité et une pureté d'âme qui leur manque presque toujours, soit parce qu'ils provoquent à une perfection qui n'est point la leur, et où ils craindront même peut-être qu'on ne veuille les conduire. Enfin supposé qu'ils accueillent volontiers ces méditations, n'en sera-t-il pas d'eux comme de ceux dont parle l'Évangile, Luc, 8 : *Ils reçoivent la parole avec joie, mais ils n'ont point de*

racines, et la vie séculière leur fera tout oublier, tandis que la première semaine leur eût laissé un fruit plus durable, en imprimant fortement en eux la crainte du Seigneur; et elle leur eût donné une consolation plus solide, celle d'avoir pleuré leurs péchés et d'avoir appris à se bien connaître.

Que si le désir du retraitant ou le besoin de varier un peu, pour ne pas le laisser toujours dans un milieu trop sombre, portaient l'instructeur à présenter quelque chose de la deuxième semaine, il ne devrait certainement le faire que selon l'esprit et dans le but de la première; alors il serait encore dans le sens de l'auteur des Exercices; car ce qu'exclut principalement saint Ignace, c'est la tendance donnée par lui à la deuxième semaine, et cette portée spéciale qui ne peut convenir qu'à ceux qui ont quelque désir de la perfection, soit dans l'état religieux, soit même au milieu du monde.

Il est très remarquable que les écrits apostoliques eux-mêmes ne proposent d'ordinaire aux fidèles les exemples de Jésus-Christ que dans le sens de la première

semaine, c'est-à-dire pour faire éviter le péché et corriger les vices. La chaire chrétienne fait de même dans le cours de l'année et c'est à quoi sans doute on peut engager aussi le retraitant ; c'est même ce qu'il est bon de lui enseigner brièvement, mais sans rien dérober d'un temps si court à la considération de ces vérités qu'il lui faut pour obtenir la fin proposée.

Du reste, une dernière observation nous paraît nécessaire. Cette classe de personnes étant très nombreuse, il s'y rencontre bien des nuances, et saint Ignace dit qu'il ne parle *qu'en général*, qu'il indique ce qui est *d'ordinaire plus expédient*, qu'enfin, *selon qu'une âme veut se disposer elle-même, il faut lui donner ce qui peut l'aider véritablement et la faire avancer*. D'après ces principes, plusieurs de cette classe pourront ou même devront être initiés à une imitation plus spéciale de Jésus-Christ. On leur donnera les méthodes de contemplation, et on leur fera méditer quelques mystères de sa vie. Telles sont les personnes pieuses qui font annuellement leur retraite ; telles seront encore celles qui, ayant fait une première fois le travail

fondamental qu'avait en vue saint Ignace, n'auraient plus besoin de donner le même temps aux exercices de la première semaine.

La troisième application des Exercices à une troisième classe de personnes est suffisamment expliquée dans la 19e annotation.

Quant à la quatrième classe, *composée d'un très petit nombre,* dit saint Ignace, et à qui on donne à faire les Exercices en entier, il ne peut pas être question, dans ce court exposé, de dire tout ce qui les concerne.

CHAPITRE VI

Des examens et de la confession

Article premier

De l'examen particulier.

C'est le premier des *Exercices* de l'âme, le premier par sa facilité, le premier par son importance et sa nécessité contre les habitudes vicieuses, le premier par son efficacité, le premier par son universalité soit pour les personnes, soit pour les matières.

Le texte. — Particulier et quotidien : sa force est dans ces deux qualités :

I. S'attacher à un seul objet, et qui soit bien dégagé de ces généralités vagues où la volonté n'a point de prise.

II. S'y attacher par un travail quotidien et suivi, sans se décourager des chutes,

sans se permettre ces interruptions qui détendent les ressorts de l'âme et laissent reprendre vie à l'inclination attaquée; s'y mettre aussi par une volonté réelle et non par manière d'acquit. Voyez comme le saint auteur y répète sans cesse le mot *vouloir*.

Trois temps : le premier est partie intégrante, et l'omettre c'est laisser l'examen sans commencement, sans objet, sans activité ; au contraire, ce propos spécial du matin tiendra l'esprit en éveil et armera la volonté.

Des lignes inégales : Voyez cette simplicité des Saints, mais qui va droit au but et avec énergie.

Certaines matières d'examen particulier n'offrent pas toujours le moyen de remplir toutes les prescriptions de la méthode; il n'en faut pas moins attaquer les défauts qui demandent ce remède, ne pût-on l'appliquer qu'imparfaitement.

Article II

De l'examen général.

I. *Son objet.* Ce texte est plein de choses importantes, par exemple celles-ci : *Je*

présuppose qu'il y a trois pensées : Voilà le prélude et comme le fondement des règles du discernement des esprits ; premier trait de lumière pour éclairer le pécheur et lui faire sonder avec justesse l'intérieur de sa conscience ; leçon nécessaire aux commençants et qu'il faut aussi répéter souvent à bien d'autres.

Puis au sujet des péchés de pensées, on signale ce dont il faudra bien moins se repentir que s'applaudir, savoir : la tentation vaincue ; autre notion aussi consolante que nécessaire. Par le mot *pensée*, le Saint entend tout ce qui se passe à l'intérieur, soit dans l'esprit, soit dans l'appétit sensible, soit dans la volonté. Plus loin il fait parfaitement sentir que c'est le cœur seul qui commet le péché, et qu'il n'est pas précisément dans l'acte physique. — Il donne une idée très nette de ce qu'on doit entendre par les *paroles oiseuses*. — Enfin il insiste sur le mépris que l'on fait et que l'on inspire aux autres de l'autorité ecclésiastique et de ses recommandations : importante matière d'examen pour les hommes de notre siècle, comme pour ceux du seizième : saint Ignace y

reviendra avec force dans les règles d'orthodoxie.

II. *La méthode.* Au lieu d'une sèche revue de conscience, elle présente un exercice plein d'onction. Pratiqué ainsi chaque jour, l'examen est d'un puissant secours *pour se purifier et pour mieux se confesser*. Remarquez le premier point qui nous dispose à la contrition, en nous faisant mettre les bienfaits de Dieu en contraste avec nos péchés; de plus il nous donne l'heureuse occasion de remplir tous les jours le devoir si nécessaire de la reconnaissance. De même remarquez le deuxième point qui nous fait demander ce que nous *voulons*, mais ce que nous ne pourrions de nous-mêmes. Ces deux premiers points doivent revenir au secours du quatrième et du cinquième.

Article III

De la Confession générale avant la Communion.

Le texte. Ce passage si court du livre des Exercices a eu pourtant une grande

influence dans l'Église, en y rendant plus fréquent l'usage *de la Confession générale, pour le profit spirituel de bien des âmes.*

Mais il faut remarquer soigneusement ces mots, *hoc loco,* de la version littérale, c'est-à-dire, *faite dans ce temps des Exercices ;* et *à cet instant des Exercices, savoir, à la fin de la première semaine.* Joignez ces autres paroles des Constitutions où, prescrivant à ses enfants la Confession générale de dévotion, le Saint Fondateur dit de *la reprendre seulement depuis la dernière* qu'on aurait faite, et vous aurez toute sa pensée. Ainsi : 1° Une confession générale a besoin, pour être utile, qu'on l'accompagne d'exercices spirituels. 2° Sans une vraie raison de nécessité, il ne faut la reprendre que depuis la dernière ; car vouloir sans cesse revenir sur toute sa vie, c'est affaiblir la foi au sacrement et nourrir les anxiétés au lieu de les détruire.

Le premier avantage regarde les péchés commis ; *le profit et le mérite* peuvent aller facilement alors jusqu'à une rémission pleine et entière de la *coulpe* et de la *peine.*

Le second regarde le bon propos pour l'avenir, ces grandes lumières et ces saints efforts lui donneront bien plus de fermeté, même contre des habitudes jusqu'alors invétérées.

Le troisième est évident, relativement à la communion qui suit ; mais il s'étend encore à toutes les autres communions, pour lesquelles l'âme se trouve ainsi renouvelée.

La confession se fera mieux immédiatement après les Exercices de la première semaine : car ce n'est qu'alors qu'on est préparé à en tirer tous les fruits. Dans le cas assez fréquent où le retraitant se sentirait pressé de décharger sa conscience, on peut lui accorder qu'il le fasse plus tôt, du moins pour ce qui le gêne davantage ; il est même nécessaire d'ôter cet obstacle qui l'empêcherait de faire ses méditations ; mais il sera toujours mieux d'attendre pour conclure la confession, que les Exercices aient donné la disposition principale, qui est celle du cœur.

« Pendant que le retraitant prépare sa confession, on pourra, dit le Directoire, Ch. 16, s'il n'est pas trop fatigué, lui donner

encore une ou deux méditations d'une heure chacune, sur quelque matière propre à exciter la componction ; ou bien, si on le juge plus utile, on lui fera faire quelques lectures dans le même but (1).

« Quoiqu'il faille le tenir en garde contre une excessive sollicitude, qui donnerait même naissance aux scrupules ; d'autre part cependant on doit l'aider à y mettre le soin dont il est capable, afin que l'âme puisse se rendre dans la suite le témoignage d'avoir fait ce qui était en elle, et partir de là comme d'un point où tout a été mis en règle.

« Quelquefois, surtout pour les personnes d'un certain rang, il sera utile de donner à lire quelque auteur de théologie morale, où elles puissent considérer comme il faut les devoirs de leur état, et en quoi elles y ont manqué. Ce moyen aurait plus d'autorité, et leur ôterait la pensée qu'on veut trop urger leur conscience. »

(1) Le P. Saint-Jure a, sur ce sujet, d'excellentes pages dans *La connaissance de Jésus-Christ Notre-Seigneur* (tome I, livre 2, chap. 7).

CHAPITRE VII

Des additions et des méthodes de méditation

Saint Ignace appelle *additions* les avis pratiques qu'il *ajoute* çà et là dans son livre, au sujet des Exercices spirituels, et qui sont d'une si grande influence pour le succès des Exercices eux-mêmes. Les principales sont les dix dont nous allons parler.

Article premier

Les dix additions.

On ne saurait assez dire combien ces additions sont efficaces *pour aider à mieux faire les Exercices et à mieux y trouver ce qu'on désire.* Elles apprennent clairement et en très peu de mots tout ce qu'il faut faire pour réussir toujours infailliblement dans la méditation, puisqu'elles sont l'expression de cette diligence que Dieu bénit toujours.

Les trois premières donnent excellemment la préparation prochaine ; la 4e sert à faire trouver le fruit ; la 5e le confirme ou le supplée; les 6e, 7e, 8e et 9e font pratiquer le recueillement habituel, et la 10e parle de la pénitence. Recueillement et mortification, deux choses nécessaires à l'oraison, pour en écarter les obstacles et pour attirer la grâce divine sur nos efforts.

Saint Ignace modifie les additions, selon les diverses semaines, et par là il nous enseigne à en faire nous-mêmes une intelligente application en dehors de nos retraites.

« Il faut, dit le Directoire, Ch. 15, tâcher d'obtenir du retraitant l'observation exacte de ces additions, parce que de là dépend considérablement le fruit des Exercices. Néanmoins on doit éviter tout excès, et avoir égard aux personnes et aux complexions ; ainsi les natures mélancoliques ont besoin de dilatation au lieu d'être trop comprimées, et il en est de même des santés faibles et de ceux qui ne sont point faits à ce genre de travail spirituel ; au contraire, d'autres doivent être tenus de plus près, etc... »

Peut-on, doit-on donner la 10e addition aux personnes du monde ? Et pourquoi pas, lorsqu'on a affaire à des cœurs un peu généreux ? Ils auront du moins appris ce que les Saints pensent sur cette matière et ce qu'ils ont tous pratiqué. N'est-ce pas aussi la première leçon de l'Évangile, *faites pénitence ?* Enfin, si le retraitant ne va point jusqu'à macérer sa chair, il s'appliquera du moins à éviter toute sensualité ; il acceptera les petites occasions de souffrir, comme la fatigue des Exercices, le silence, les épreuves intérieures ; et telle sera au moins pour lui la pratique de cette addition.

Nous exposerons ailleurs la 10e addition avec plus d'étendue. Voy. p. 168.

Article II

La méthode de méditation par les trois puissances de l'âme.

Elle s'applique aux vérités abstraites et intellectuelles, *telles que le péché, les vertus, les vices,* etc.

Le texte qui la propose est dans le *premier Exercice sur le triple péché*.

Ainsi : *faire la méditation*, c'est considérer une vérité religieuse, soit dogmatique, soit morale, avec la volonté d'en tirer quelque profit spirituel. Pour cela, la nature elle-même prescrit une marche ou méthode aussi nécessaire que facile ; c'est celle *des trois puissances de notre âme*.

1° Je porte *ma mémoire* sur cette vérité, et c'est comme le flambeau qu'on approche d'un objet pour le reconnaître, avant de le considérer. Cet exercice de la mémoire n'est pas un pur souvenir de la vérité, mais il est aidé par l'imagination pour le mieux saisir, et par l'intelligence pour en pénétrer le vrai sens ; de plus il renferme un acte de foi par lequel déjà l'homme honore Dieu en lui soumettant son esprit.

2° Je porte *mon entendement* sur cette même vérité pour qu'il réfléchisse et *discoure* à son sujet, dans un but utile à mon âme. Ces actes de l'entendement sont des applications particulières, des comparaisons, des rapprochements, des oppositions, des raisonnements et des conclusions, le tout selon la mesure de mes lumières.

3° Enfin j'y porte *ma volonté*, en l'excitant soit vers ce qui est bien, soit contre ce qui est mal, afin qu'elle se soumette, s'attache et se dévoue à Dieu; de là les affections et les résolutions; de là encore les élans vers Dieu par la louange, par l'action de grâces, par les demandes, les offrandes et les protestations de service. Remarquez qu'il s'agit *de la volonté*, et non de l'appétit inférieur où sont les impressions sensibles.

Il ne faut pas croire que l'on doive appliquer la mémoire sur tout un sujet ou sur tout un point, avant d'y appliquer l'entendement ou la volonté. A chaque détail l'entendement peut suivre aussitôt la mémoire, et la volonté arriver de suite également. Quelquefois même, la rapidité des actes fait qu'il y a pour ainsi dire compénétration entre eux. Enfin tout cela doit se faire avec liberté, sans trop rechercher l'ordre, comme si l'on voulait *composer* sa méditation. Un point important et que les commençants ne doivent pas perdre de vue, est que ce sont les *choses particulières* qui touchent; ainsi, au lieu de ne voir qu'en gros une matière ou un

point tout entier, il faut s'attacher successivement à chaque pensée et presque à chaque mot, afin d'en tirer quelque fruit au moyen de l'entendement et de la volonté.

Pour qu'une vérité me fasse du bien, il n'est pas nécessaire qu'elle me paraisse neuve ou saisissante : sentie avec conviction, sinon avec émotion, la vérité est toujours l'aliment de l'âme.

Il n'est pas nécessaire que j'y trouve de longs et beaux développements, dont peut-être l'amour-propre pourrait faire sa pâture, ni que les actes de mes facultés soient très multipliés et comme un feu roulant de pensées et d'affections. On insiste sur un endroit, on se l'applique, on y revient pour le goûter à loisir, on prie Dieu de le faire bien pénétrer et fructifier à sa gloire.

La méditation commence par trois actes préliminaires qui sont d'une grande efficacité pour le succès.

1° *La prière préparatoire.* Pour en sentir toute l'importance, écoutez ces paroles de l'Ange de l'école, saint Thomas : *La force de la première intention, par laquelle on*

s'approche pour prier, rend toute la prière méritoire et impétratoire, quand même il surviendrait ensuite quelques divagations de l'esprit par l'effet de l'infirmité humaine ($2^a 2^{ae}$, q. 83, a. 13). Or, c'est bien cette première intention que renferme la prière préparatoire, et l'on est d'autant plus sûr de l'avoir, qu'en l'offrant à Dieu on la lui demande à lui-même.

2° *Le premier prélude ou la composition du lieu* a pour but d'aider l'âme à se tenir recueillie, en fixant *l'imagination* au sujet et par ce moyen à se rappeler de la distraction ; toutefois, observe le Directoire, ce doit être un secours et non une contrainte ; si l'imagination ne s'y prête point, il faut passer outre.

3° *Le second prélude est la demande du fruit que je veux* tirer de ma méditation. Je *veux* ce fruit, et je vais m'exercer pour l'avoir ; mais c'est à Dieu de l'accorder à mes efforts.

Ces trois actes doivent se faire en quelques minutes, avec une fervente brièveté.

Pour le corps de la méditation, il faut pratiquer la 4e addition et les annotations 3e, 12e et 13e.

Dans la désolation on a pour s'aider les règles 5e, 6e, 7e et 8e du discernement des esprits pour la première semaine, et dans la consolation on a les règles 10e et 11e.

La méditation se termine toujours par le *colloque* ou entretien avec Dieu, et il faut avoir soin de lui ménager du temps. Du reste on peut, on doit même faire aussi des colloques dans le cours de l'oraison, car il est plus important encore d'y prier que d'y exercer son entendement. Saint Ignace, dans une note qui suit le 1er exercice de la troisième semaine, donne encore d'excellents avis sur la manière de faire les colloques.

Article III

La méthode de contemplation.

Elle sert à méditer les vérités historiques de notre foi, et c'est la grande méthode des personnes pieuses, parce que leur méditation plus ordinaire doit être de la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Dans la contemplation on exerce aussi les trois puissances ; mais son nom lui

vient de ce qui y surabonde, savoir l'emploi des sens intérieurs de l'âme qui *voit* et *entend* les choses par l'imagination, de manière à en recueillir quelque fruit spirituel.

I. — *Pour méditer les mystères de la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur.*

Le texte. Il propose cette méthode *aux Exercices sur l'Incarnation et la Nativité.*

Le premier prélude est ici comme un coup d'œil rapide qu'on jette sur l'ensemble d'un beau tableau, avant d'en considérer et admirer les détails.

Le deuxième prélude est la *composition du lieu;* ici elle est d'une importance capitale ; parce que les Mystères de Notre-Seigneur doivent être médités, non comme des choses passées, mais comme s'opérant actuellement pour nous et sous nos yeux et ce n'est pas une vaine imagination, car ces divins mystères ont été tellement accomplis autrefois, qu'ils durent perpétuellement par leur vertu, en faveur du chrétien qui en nourrit sa piété. Aussi l'Église elle-même, dans ses solennités,

nous les présente-t-elle toujours comme présents et actuels.

Le troisième prélude est la *demande du fruit qu'on veut* tirer de son Exercice.

Ces trois *points* sont *les points de la méthode,* c'est-à-dire les trois sources de développements qui serviront à exploiter pieusement *chaque point de la matière* de la contemplation.

1° *Voir les personnes,* toutes celles qui sont vraisemblablement intervenues dans le mystère, même les personnes vicieuses ; et les voir successivement pour tirer toujours de là quelque fruit. Il y a beaucoup plus à profiter ici que quelques-uns ne le pensent. Oh ! si vous aviez vu de vos yeux Jésus dans sa crèche, ou Marie le tenant dans ses bras ! Un chef-d'œuvre, cent fois regardé, touche toujours. Voir, s'approcher avec respect et amour et considérer la personne de Jésus-Christ Notre-Seigneur, c'est une des meilleures sources de la dévotion ; c'est souvent aussi le moyen de compenser avantageusement la disette des pensées.

Se replier sur soi-même pour tirer un fruit.

Saint Ignace ne se lasse point de le répéter, car c'est par là seulement que la méditation est un *exercice spirituel pratique*. On fait ces retours chaque fois qu'on s'y sent porté et l'on s'y repose, tirant le fruit que donne la grâce sans s'inquiéter de passer outre, comme le dit la 4e addition.

Ce fruit sera tantôt pour l'intelligence une lumière spirituelle et pratique, une connaissance plus grande de Dieu ou de soi-même, une rectification de ses propres jugements et de ses appréciations mondaines ; tantôt pour la volonté, une impulsion vertueuse, un sentiment de reconnaissance, une affection de piété, et surtout une détermination relative à la conduite et à l'amélioration de la vie. Il sera divers selon les positions et les besoins de l'âme, selon sa disposition actuelle de joie ou de tristesse, de ferveur ou d'aridité, etc., selon la vertu qu'on désire exercer, contrition, patience, zèle, charité, etc..... ; mais il ne faut pas oublier le grand fruit du 3e prélude : *une connaissance plus intime de Notre-Seigneur avec un amour croissant, et une imitation dorénavant plus diligente.*

2° *Écouter les paroles,* d'abord et tout spécialement celles que rapporte l'écrivain sacré. Quelle n'est pas l'efficacité de ces oracles de l'Esprit-Saint dans l'âme qui les recueille et les considère avec foi? Voilà pourquoi, dans la préparation, il faut toujours lire le texte de l'Évangile. Écouter aussi les paroles qui ne sont point écrites et que je puis supposer probablement avoir été dites. Écouter souvent encore les *paroles du cœur;* rien n'est plus touchant, s'il s'agit des Cœurs divins de Jésus et de Marie.

Quand on médite un passage évangélique où Jésus-Christ Notre-Seigneur enseigne seulement par ses paroles, il est très utile de joindre la *considération des personnes,* et si le sujet s'y prête, de *voir* encore ce qu'a fait le divin Maître durant sa vie pour nous enseigner la même chose par ses œuvres, ce qu'ont fait les Saints en cette matière, etc.

3° *Considérer les actions,* et comme s'exprime saint Ignace, *spectare, regarder de tous ses yeux* pour découvrir toujours davantage au profit de son âme.

Le Directoire observe que pour rendre

la méditation plus féconde et le fruit plus abondant, on peut ajouter certaines autres considérations, par exemple *sur les vertus ou sur les vices de la personne, sur le mode ou la fin du mystère, sur les causes, les effets, le temps, etc.....*

II. — *Pour méditer les mystères de la Passion et de la Résurrection.*

Saint Ignace donne à sa méthode de contemplation des modifications importantes.

1° *Pour la Passion,* aux trois points ordinaires il en ajoute trois autres, c'est-à-dire que la méthode présente alors *six moyens* de développer les points mêmes du sujet de méditation.

Le texte est *au premier Exercice de la 3e semaine.* Nous y reviendrons plus tard. P. 128.

2° *Pour la Résurrection,* le saint auteur ajoute deux autres points.

Le texte est *au premier Exercice de la 4e semaine.* Nous y reviendrons également en son lieu. P. 133.

Voilà donc un moyen facile d'avoir toujours des sujets de méditations. On prend dans l'Évangile un fait de la vie de Jésus-Christ Notre-Seigneur, on le divise en deux ou trois points, on y adapte des préludes et l'on prévoit le fruit qu'on veut tirer : la méditation se fera ensuite par l'application de la méthode de contemplation.

Si l'on prend son sujet dans un livre, il faut appliquer aux pensées suggérées par l'auteur l'une ou l'autre méthode, celle des trois puissances ou celle de contemplation, selon qu'il survient une vérité générale, ou une circonstance historique. Les auteurs fournissent plus souvent de quoi appliquer la première méthode, mais comme ils ne proposent pas toujours assez l'aliment de la seconde, il faut y suppléer, ce qui n'est pas difficile avec le texte sacré, *par la considération des personnes, de ce qu'elles disent et de ce qu'elles font,* et pour l'ordinaire c'est là que se trouve le plus grand profit de l'âme pieuse.

Les auteurs qui proposent les sujets de méditation en peu de mots sont préférables quand on sait un peu méditer, car alors

la préparation de la veille demande moins de temps, on retient mieux les points, et surtout, comme le dit l'annotation 2e, l'âme s'exerce davantage et avec plus de profit. Mais plusieurs ont besoin d'avoir des matières plus développées, pour ne pas perdre leur temps, et alors leur exercice est plutôt une lecture méditée.

Article IV

La répétition et l'application des sens intérieurs de l'âme.

I. Une vérité importante passe trop vite dans un premier aperçu; elle a pu frapper, elle n'a pas eu le temps de bien pénétrer l'âme. Voilà pourquoi saint Ignace enseigne cet exercice de la *répétition* et le fait faire souvent, plutôt que de présenter sans cesse de nouvelles matières. Ceux qui s'adonnent à la méditation négligent trop souvent *la répétition*, dont ils tireraient plus de fruit, qu'en prenant chaque jour un nouveau sujet; ils n'en effleureraient pas un si grand nombre.

Le texte : « Après l'Oraison préparatoire et *les deux préludes, je répéterai.... »*

La répétition embrasse ordinairement deux exercices précédents, qu'on parcourt l'un après l'autre ; il faut y éviter les longs raisonnements ; mais on y multiplie les actes de la volonté et les colloques.

II. *L'application des sens* est un exercice plus facile que la contemplation, en ce qu'il exerce moins l'entendement ; il doit se faire suavement et sans effort.

Le texte : « Après l'Oraison préparatoire et les trois préludes, il sera utile d'exercer les cinq sens de l'imagination..... »

Cet Exercice offre deux avantages :

1° Quelquefois l'âme se trouve dans l'impuissance de pénétrer les vérités saintes. Alors ces objets sensibles, sur lesquelles elle se repose et s'appuie, la disposent peu à peu à s'élever plus haut. 2° D'autres fois au contraire, rassasiée et toute fervente de dévotion par la considération des choses divines, elle descend à ces objets sensibles et elle y trouve un aliment et un fruit abondant, parce que l'amour lui fait estimer et goûter les moindres choses dans les divins personnages qu'elle con-

temple. Lorsque nous sommes en présence d'une personne chérie et vénérée, il ne faut pas de grandes considérations pour exciter notre cœur ; sa vue seule, ce qu'elle dit, ce qu'elle fait, un signe même nous touche sans que nous y réfléchissions si fortement. Telle a été la pratique ordinaire des Saints, qui se gardaient bien de se perdre dans de hautes et subtiles pensées ; ils préféraient à la science le goût intime des choses. Et c'est là aussi une consolation pour ces âmes simples qui ont à apporter dans l'oraison peu de science peut-être, mais beaucoup de foi, d'humilité, de recueillement et de bonne volonté.

CHAPITRE VIII

Des trois manières de prier

Oratio clavis est cœli : La prière, dit saint Augustin, est la clef du paradis ; et le grand besoin de l'homme ici-bas est de savoir prier. Or les Exercices de saint Ignace sont principalement une école de prière ; ce qu'on y admire en premier lieu, c'est la richesse des enseignements sur ce point capital. Outre les méthodes plus relevées, et qui supposent ou plus de connaissances, ou plus de volonté, ou plus de recueillement, en voici encore trois qui sont accessibles à tous. Les personnes même qui savent méditer, peuvent très bien y consacrer parfois le temps qu'elles donnent à l'oraison. Elles devront y recourir en certains cas, par exemple quand leur esprit ne supporte pas une suffisante application, quand elles manquent de sujet

de méditation, dans les voyages, dans les infirmités corporelles ; enfin dans les aridités d'une oraison où il faut se ranimer, éviter la perte du temps, etc.

Mais c'est surtout en faveur des personnes sans lettres que saint Ignace les propose, et il veut qu'on tire principalement de là les exercices de leurs retraites.

Article premier

La première manière de prier.

Le texte : « *La première manière de prier consiste.....* »

I. *Première matière d'exercices, les Commandements de Dieu ;* il faut entendre aussi *ceux de l'Église* à qui Dieu veut qu'on obéisse comme à lui-même.

Considérer semble indiquer le travail de *l'esprit* appréciant et le précepte et sa violation, *penser, cogitare,* marque plutôt le travail de la *mémoire* qui se rappelle les manquements.

Selon la 18e annotation où saint Ignace *recommande de bien expliquer chaque chose* aux personnes de la première classe

de retraitants, il serait nécessaire de faire des instructions ou d'avoir des feuilles écrites sur les préceptes qui se violent plus communément.

Voici une manière plus relevée de faire ces Exercices, si le retraitant en est capable : les Directeurs y verront comment ils peuvent aider de vive voix ou par écrit ceux qui ont besoin de secours.

1° *Considérer* combien ce précepte est *bon, juste et saint,* combien son observation est *profitable,* combien sa violation est *injuste, coupable, nuisible,* enfin considérer ceux que Dieu a récompensés ou punis, même d'une manière exemplaire dès cette vie, pour avoir observé ou violé ce précepte.

2° *M'examiner* sur la partie *prohibitive* du commandement.

S'il y a eu violation mortelle, et que je l'aie déjà soumise à l'efficacité de l'absolution, il faut cependant me rappeler ces mots de l'Ecclésiastique, C. 5 : *De propitiato peccato noli esse sine metu : sur le péché pardonné ne soyez pas sans crainte ;* car il faut assurer ce pardon dont je suis moins certain que de la faute, il faut

obtenir la rémission entière de la peine. il faut renouveler le propos de ne jamais plus y retomber.

S'il y a eu violation mortelle, et que je ne l'aie pas encore confessée, oh ! alors, il faut me proposer de le faire au plus tôt, et en attendant, et sur le champ, m'exciter vivement à la contrition parfaite, et la demander de tout mon cœur à Dieu, pour mériter qu'il me rende à l'instant même sa grâce et son amitié.

S'il n'y a eu que violation vénielle, mais délibérée et surtout habituelle, il faut considérer le déplaisir causé à Notre-Seigneur, le mal fait à moi-même, le danger d'arriver au péché mortel, et que rien de ce qui offense la Majesté Souveraine ne doit être tenu pour léger, etc...

Aux commandements où je n'ai rien à me reprocher, je remercierai Dieu de m'avoir préservé, je demanderai la grâce de ne jamais les enfreindre, je prierai pour les violateurs, surtout si ce sont des proches, des amis, etc.....

3° *M'examiner* de même sur la partie *affirmative* du Commandement, c'est-à-dire voir avec quel degré de perfection

j'ai fait le bien qu'il prescrit. Par exemple, dans le premier précepte, quelle est la ferveur de mes prières, quelles sont mes adorations, ma foi, mon espérance, mon amour pour Dieu? Dans le deuxième, quel est mon respect, mon affection pour le nom adorable de Dieu, de Jésus; dans le troisième, quelle est ma dévotion et mon zèle à sanctifier le jour du Seigneur; dans le quatrième, quel est mon amour pour mes parents; est-il respectueux, effectif, dégagé de l'amour-propre? Et ainsi des autres commandements. Et partout je puis m'exciter par l'exemple du divin Modèle accomplissant pleinement la volonté de son père, et protestant *qu'il ne laissera point passer dans la Loi un seul iota ni un seul point sans l'accomplir*. (Matth. 5, 18).

II. *Seconde matière d'exercices, les sept péchés capitaux.*

Le texte. On peut aussi dans chacun d'eux *considérer* sa laideur et sa malice, combien justement il a été défendu, combien il nuira si on ne l'évite, étant le père de plusieurs autres, etc.....

Considérer les vertus opposées, leur

beauté, leur mérite, leur récompense ; les voir dans Jésus, Marie et les Saints, pour les désirer et mieux détester le vice contraire que l'on découvre en soi.

Se proposer et s'efforcer d'acquérir, de posséder ces vertus par de saints exercices, c'est-à-dire par l'examen particulier, par telle prière, telle aumône, telle pénitence, telle pratique.

Que de choses pour une retraite ! et des choses de première nécessité par rapport à la vie chrétienne.

III. *Troisième matière d'exercices, les puissances ou facultés de l'âme.*

Le texte.

A la mémoire on doit joindre *l'imagination et la sensibilité ou l'appétit inférieur.*

La mémoire, il faut la préserver des souvenirs coupables, dangereux ou même vains ; il faut l'occuper de souvenirs salutaires, pieux ou du moins utiles.

L'imagination, il faut la contenir, la calmer, la diriger, la sanctifier ; il faut ne point l'écouter ni la suivre contre l'ordre. De même pour la sensibilité ou l'appétit inférieur.

Dans l'intelligence, que d'idées fausses,

suggérées par l'esprit du monde ! Il faut les corriger, les détruire, en revenant aux principes de la foi, aux maximes de l'Évangile.

Dans la volonté enfin, que de tendances désordonnées, de désirs imparfaits et terrestres, d'intentions manquant de droiture ou de pureté, et qui rendent même nos bonnes actions ou mauvaises ou inutiles pour le Ciel !

On peut *considérer* de même combien ces facultés sont nobles, précieuses, utiles, pour quelle fin Dieu nous les a données, comment Jésus-Christ, Marie, les Saints en ont usé, etc.

IV. *Quatrième matière d'exercices, les cinq sens du corps.*

Il faut y joindre *l'usage de la langue, la tenue du corps* et tout ce qui tient à la *modestie extérieure.*

Ici encore, se proposer les exemples du divin Modèle, de sa très Sainte Mère et des Saints. Entre toutes les pratiques de dévotion envers eux, celle-ci est la plus excellente et la plus agréable à leurs yeux, puisque la meilleure partie du culte est l'imitation ; c'est aussi le moyen le plus

suave de se corriger, et même de s'exciter au sacrifice en ces matières.

Comme le saint auteur des Exercices, dans cette première *manière de prier*, va droit au solide ! quelle simplicité, mais quelle force et quelle abondance !

On pourrait aussi l'appliquer au *symbole*, soit pour exercer sa foi, soit pour examiner si et comment elle est pratique relativement à chaque article de notre croyance. C'est le bel exercice que saint François-Xavier faisait faire aux nouveaux chrétiens des Indes.

Article II

La seconde manière de prier.

Le texte.

Il ne demande guère d'explication.

Cette manière est plus relevée que la première, et la science y est utile pour aider à trouver davantage ; mais elle y est certainement moins nécessaire que l'esprit de dévotion.

On peut l'appliquer à toute prière vocale

usitée dans l'Église. Elle offre des ressources précieuses dans les visites au Saint-Sacrement, pour la préparation à la communion et l'action de grâces, etc.

Article III

La troisième manière de prier.

Le texte.

Cette manière a été suggérée très naturellement au saint auteur par le retour fréquent, régulier et facile à suivre de notre respiration. Il la compare à une musique dont les temps sont mesurés, et c'est en effet comme une harmonie spirituelle où concertent en quelque sorte la poitrine, la bouche et le cœur.

Remarquez que de sortes d'attentions l'on offre à votre choix ! la première est la principale ; cependant les trois autres nourrissent souvent davantage la piété.

Cette manière de prier, exercée de temps en temps, sera d'un grand secours pour corriger le vice si fréquent des prières vocales. Appliquée aux formules *des prières*

de la Messe, etc..., elle donnera aux fidèles un moyen facile de soutenir leur attention et leur piété. Elle jette un grand jour sur la bonne et vraie récitation du Saint Rosaire, pour ce qui regarde le genre de méditation qu'il est possible d'y faire à chaque mystère.

CHAPITRE IX

De la première semaine

Article premier

Son but, ses fruits, etc.

I. *La première semaine* est, dit saint Ignace, *la considération et la contemplation des péchés*. (Annot. 4e).

Considération. Étude approfondie, et qui se fait par l'intelligence, du péché, de sa nature, de ses causes, de ses effets.

Contemplation. C'est aussi comme un *spectacle* qu'il faut *voir, sentir, toucher* par les sens intérieurs de l'âme, pour en mieux saisir la laideur, l'amertume et l'infection dans quiconque le commet et surtout en soi-même. *Scito et vide quia*

malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum. (Jerem. 2, 19).

Cette *connaissance* du péché, ajoute le Directoire, a pour but de le faire *détester* véritablement avec une *douleur* et une *satisfaction convenable*. Remarquez ce mot *convenable* qui recommande à la fois l'énergie et la discrétion.

Ainsi, *connaître ses péchés*, les *détester*, les *pleurer* et *satisfaire ;* ce sont les quatre fruits de la première semaine. On verra dans la *Répétition des péchés* jusqu'où doit s'élever la *conversion* du cœur, et l'on jugera si ceux qui croiraient ne pas avoir besoin de cette semaine, ne se flatteraient pas beaucoup. Eh ! qui donc n'a pas besoin de se *convertir*, comme l'entend le saint auteur des Exercices ?

La première semaine étant la base des autres, ne doit jamais être omise, eût-on déjà fait les Exercices même en entier, quoiqu'on puisse alors y consacrer moins de temps. C'est ainsi que quelques jours pourront suffire aux âmes ferventes, dans leurs retraites annuelles. Mais la purification de l'âme est toujours un des principaux points du renouvellement spirituel ;

de plus, chacun doit comprendre que la componction et la crainte de Dieu sont des grâces qu'il n'est permis à personne de négliger, et dont les personnes les plus vertueuses ont besoin quelquefois elles-mêmes. Du reste, leur componction peut très bien et doit être pleine du saint Amour; leur crainte sera non la crainte servile, qui ne voit que le châtiment, mais cette crainte chaste et filiale qui se pénètre des jugements de Dieu pour mieux reconnaître la grâce du pardon obtenu, ou même celle de la préservation accordée, et pour s'attacher toujours plus inviolablement à Dieu par la charité. C'est ainsi que saint François de Borgia méditait tous les jours sur l'enfer; les âmes pieuses feront bien de l'imiter quelquefois, ne fût-ce que pour enflammer leur zèle en faveur de tant de malheureux qui se précipitent vers cet abîme.

Le retraitant doit diriger tous les efforts de la première semaine à connaître la malice du péché et sa propre abjection, et à sentir ces choses du fond de l'âme. Dans ce but il est fort expédient que le prêtre s'abstienne alors des Saints Mystères, et

le simple fidèle, de la communion ; se regardant comme un indigne et en quelque sorte un excommunié. Après la confession, on reviendra au sacrement de l'autel avec plus de préparation, de respect et de confiance, et cette interruption elle-même sera très propre à favoriser un renouvellement de ferveur. (Directoire, Ch. II.)

II. Quel temps faut-il donner à la première semaine ?

Le temps nécessaire pour en avoir le fruit. Lisez l'annotation 4e. S'il y a lenteur ou défaut d'application, il faut prolonger, selon ces mots du prophète Jérémie, 4, 3 : *Creusez bien votre sillon pour le renouveler complètement, et ne semez point sur des épines.* Cependant, dit le Directoire, le dégoût, la fatigue ou le trouble causé par l'esprit mauvais, peuvent quelquefois exiger qu'on fasse passer un retraitant à des considérations plus suaves ; c'est donc le cas d'abréger, pourvu toutefois qu'on ait obtenu suffisamment le fruit ; autrement, après avoir suspendu quelque peu, il faudrait y revenir.

Quand une âme coupable se trouve vivement saisie des jugements de Dieu,

si la crainte et l'humiliation ne vont point au désespoir, il faut bien se garder de neutraliser cette grâce ; au contraire, secondez-la et laissez-lui produire tout son effet. Mais soyez attentif, à cause de l'ennemi qui peut la tourner en abus, et si vous croyez devoir tempérer ce qui est excessif, par exemple en rappelant la miséricorde, faites en sorte que ce soit pour accroître encore et non pour affaiblir ces justes sentiments, qui sont des remèdes si opportuns alors.

III. Matières qui appartiennent à la première semaine.

Ce sont : 1° le fondement (*c*), les péchés et l'enfer ; 2° les autres peines du péché, telles que la mort et le jugement, et ses effets spirituels dans l'âme ; 3° tout ce qui peut aider l'âme à produire la vraie pénitence, à lui faire redresser ses voies perverses, à lui inspirer la haine du monde et ses vanités ; 4° les péchés capitaux, les causes, les principes et les racines des vices et des défauts ; 5° les commandements et les obligations spéciales de l'état ;

(*c*) Voir note à l'Appendice.

6° le mauvais usage des facultés de l'âme et des sens du corps ; 7° les œuvres de miséricorde méconnues et négligées.

Parmi ces matières, les unes sont pour les exercices proprement dits ou méditations ; les autres, pour les examens et les considérations pratiques.

IV. Quel doit être le nombre des exercices de chaque jour ?

Saint Ignace en marque régulièrement cinq, et laisse à la discrétion du Directeur de juger s'il ne sera pas mieux, pour tel retraitant, de se borner à quatre, surtout si l'on omet celui du milieu de la nuit.

Cet exercice de minuit est naturellement très propre à donner de grands fruits, à cause de la solitude, du silence et de la mortification qu'il impose ; mais est-il souvent praticable aujourd'hui ? Je le laisse décider à d'autres.

Il y a des directeurs qui donnent quatre méditations par jour ; le cinquième exercice est une instruction ou considération pratique, vers huit heures du matin. Dans les retraites communes, cette méthode semble préférable, quand les retraitants en sont capables.

D'autres se bornent à trois méditations avec l'instruction pratique vers les trois heures de l'après-midi, où le temps est moins propre à la méditation. Cette mesure va mieux à beaucoup de personnes.

La considération pratique, donnée ainsi chaque jour, peut être plus profitable qu'une méditation, en ce qu'elle instruit davantage et fait recueillir plus nettement les fruits des Exercices.

V. Il faut, dit le Directoire, donner les dix additions vers la fin du premier jour, sauf la 10e qui peut être remise au lendemain. Qu'on n'oublie pas de signaler aussi la matière de l'examen particulier : un écrit qui en marquerait le détail serait fort utile au retraitant.

Article II

Des exercices de la première semaine.

I. *Le principe* ou *fondement* occupe le premier jour.

Premier principe d'où sortent toutes les vérités du salut, et qui est tellement évident qu'il n'a pas besoin de preuves ;

fondement solide sur lequel repose tout l'édifice de la vie raisonnable et chrétienne. Il est établi lui-même sur *le fait de la Création*.

Le fondement a trois parties (*d*) :

1° *La fin de l'homme* ou *l'homme en rapport avec Dieu son Créateur ;*

2° *La fin des autres créatures* et comment l'homme doit en user, ou *l'homme en rapport avec tous les êtres créés ;*

3° *Le moyen* efficace pour l'homme *d'user des créatures* selon l'intention de leur Auteur et dans l'intérêt de sa propre fin, ou *l'indifférence de volonté vis-à-vis des créatures considérées en elles-mêmes*.

Le *fruit* principal doit être ici une vive lumière, une conviction profonde, pratique et durable : *Seigneur, faites-moi connaître ma fin, afin que je sache ce qui me manque*. (Ps. 38, 5).

Au commencement de toute retraite, le fondement doit reparaître dans sa pure et féconde simplicité, car il embrasse tout, même pour ceux qui ont avancé dans la perfection, et toujours il doit être question

(*d*) Voir note à l'Appendice.

de la fin dernière et des moyens de l'atteindre plus parfaitement en quelque état, emploi ou fonction que l'on soit.

II. Après le fondement, qui dispose l'âme en général à reconnaître l'égarement de ses voies, doivent venir aussitôt le péché et l'enfer. *La fin, l'obstacle à la fin,* et *la perte irrémédiable de la fin;* trois vérités qu'il ne faut point séparer. Ainsi l'on mettra de suite la hache à la racine du mal, et l'on frappera sans désemparer les grands coups. C'est après seulement que l'on méditera avec plus de fruit sur la mort, le jugement, etc.

Le sujet du *triple péché* est le plus énergique qu'on puisse imaginer pour faire sentir la grandeur de ce mal: Dieu lui-même y montre ce qu'il en pense, par des faits immenses et palpables. Le premier présente le péché puni aussitôt qu'il apparaît dans la création; le second, aussitôt qu'il est commis dans notre nature; le troisième, toutes les fois qu'il reste sans expiation dans mon semblable.

Comme cette matière est immense, il pourrait souvent être plus utile d'en faire plusieurs exercices, ainsi que l'annota-

tion 19e le propose elle-même ; autrement, on est exposé à effleurer un sujet qui touche d'autant plus qu'on pénètre mieux les détails ; de plus, il s'agit là de ces grands dogmes de la chute des Anges et de la déchéance de l'homme, qui renferment des leçons si importantes.

La méditation des péchés propres nous fait considérer notre âme, couverte de ces péchés si haïs de Dieu. Le *procès* du premier point doit embrasser toute la vie, car pour bien se connaître, il faut se considérer tel qu'on s'est fait soi-même par sa faute.

Le second point, vu l'abondance du sujet, pourrait être repris et approfondi dans un exercice à part ; il renferme les effets ou peines spirituelles du péché, savoir, sa *malice* ou sa puissance de nuire, et sa *laideur* dans l'âme.

La répétition des péchés est d'une extrême importance, elle montre le fruit de la première semaine et le moyen de l'obtenir. *Cette triple grâce* devra être désormais présente à l'âme tout le reste de cette semaine.

Saint Ignace fait *contempler* l'enfer ;

puisque le pécheur n'est touché que de ce qui frappe ses sens, eh bien, qu'il *voie*, qu'il *écoute*, qu'il *sente*, qu'il *touche* ce que c'est qu'offenser Dieu !

Remarquez bien le fruit; il n'est pas précisément de produire par la crainte la contrition des péchés passés, ce qui ne serait que l'attrition; mais bien de prémunir l'âme contre les péchés à venir, *si jamais l'amour divin ne suffisait plus pour les faire éviter*. De même c'est moins la crainte que la reconnaissance et l'amour qu'il faut alors exciter en nous, à la vue *de cette miséricorde qui nous a épargnés;* et voilà la contrition parfaite.

Il sera souvent utile de faire méditer aussi plus intimement la *peine du dam, celle du sens et l'éternité*, et même s'il en est besoin, les *preuves* de cette terrible mais infaillible vérité.

Quoique le livre des Exercices ne parle point des méditations *sur la mort et le jugement* (*e*), on sait que la pratique de saint Ignace était de les donner, et même, dit le Directoire, C. 15, il faut rarement

(*e*) Voir note à l'Appendice.

omettre ces sujets, et parce qu'ils ont une grande force pour détacher le cœur de l'amour des choses mondaines, et parce que l'âme y conçoit cette crainte salutaire du Seigneur qui engendre l'esprit du salut.

La *mort* pourrait fournir matière à trois Exercices : 1° la mort qui sépare de tous les biens du temps ; 2° la mort qui ouvre l'éternité, c'est-à-dire la mauvaise et la bonne mort ; 3° un exercice *de préparation à la mort ;* c'est là un grand acte de prudence pour suppléer peut-être à ce qu'il ne me sera pas donné de faire un jour.

Outre le *jugement particulier,* il est bien instructif et bien efficace de méditer sur le *Jugement général* auquel les Apôtres rappelaient si souvent les hommes.

Une méditation sur *la tiédeur* et une autre sur *le péché véniel* seront d'un grand secours pour le fruit de la première semaine, surtout aux personnes dévotes, si on les leur fait considérer comme conduisant au péché mortel, à l'oubli et à la perte du salut.

On peut très utilement consacrer quel-

ques Exercices aux manières de prier; c'est dans ce but sans doute que saint Ignace parle de leur assigner une heure entière.

Après la *Justice*, il faut montrer avec non moins d'éclat la *Miséricorde :* la miséricorde qui attend, la miséricorde qui prévient, la miséricorde qui accueille et qui pardonne ; car si la crainte commence l'ouvrage de la conversion, c'est à la confiance de l'achever, et une humilité sans confiance est une humilité fausse.

Il faut présenter à la libéralité divine un grand vase, bien creusé par l'humilité, bien élargi par la confiance.

Pour cela, on a *la parabole de l'enfant prodigue, la pénitence de saint Pierre, de sainte Marie-Madeleine,* etc. Voyez aussi le P. Saint-Jure, *De la connaissance de J.-C.*, T. 1, L. 2, Ch. 7.

Enfin le Directoire veut que l'on donne une *méditation spéciale, pour préparer à cette communion,* qui met le sceau à la réconciliation. Ce que dit saint Ignace du troisième avantage de la confession générale pourrait en suggérer la matière.

Article III

Des résolutions, ou de l'amendement de vie.

Elles embrasseront le double devoir du chrétien converti et renouvelé : *éviter le mal, faire le bien.* Si le retraitant doit passer à la deuxième semaine, il notera dès maintenant les points qui regardent pour lui la fuite du mal ; ce sera un premier projet qu'il fixera plus définitivement, quand, arrivé au temps des élections, il examinera ce qui, pour lui encore, regarde la pratique du bien et l'exercice des vertus.

Celui qui s'arrête à la première semaine déterminera ici tout ce qui le concerne : d'une part, les points à corriger avec ceux à prémunir ; de l'autre, les moyens dont il doit s'aider dorénavant pour faire le bien selon son état.

Pour trouver ce qu'il doit amender ou fortifier, il examinera les côtés faibles de son âme, selon la 14e règle du discernement des esprits. Ainsi le défaut dominant et ceux qui tiennent au caractère (car il faudra toujours avoir l'œil sur eux et ils ne seront jamais entièrement détruits),

les occasions extérieures du péché et les devoirs d'état. Voilà ce qui doit être en première ligne l'objet de nos résolutions, eu égard aux causes, aux origines ou commencements, et aux racines de nos maux spirituels.

Quant aux moyens dont il conviendra de s'aider, ils sont indiqués dans le chapitre 4oe du Directoire (1). Les diverses règles du livre des Exercices peuvent aussi fournir des points très pratiques, par exemple : les règles de la tempérance et de la distribution des aumônes, les 5e, 8e, 12e, 13e des premières règles du discernement des esprits, les règles des scrupules, surtout la 5e et la 6e ; enfin les règles 1re, 9e, 10e, et 13e d'orthodoxie. (Voyez aussi la conclusion de ce traité, p. 180.)

Dans tout ce travail on se servira avec fruit de la seconde méthode d'élection.

(1) Ce chapitre a été traduit par le P. Jennesseaux et se trouve dans ses feuilles de retraite.

CHAPITRE X

De la deuxième semaine

Notre dessein ne peut pas être ici de dire sur cette semaine et les suivantes tout ce qu'il faudrait à ceux qui font les Exercices en entier: nous nous bornerons à quelques réflexions pour les retraites ordinaires.

I. La fin de la deuxième semaine est de proposer Jésus-Christ Notre-Seigneur comme la vraie voie par laquelle il faut marcher vers la fin dernière de notre création, selon ce qu'il a dit lui-même : *Je suis la voie, la vérité et la vie.* En effet il est le modèle que le Père Céleste propose à tous les hommes, pour qu'ils réforment et composent leurs mœurs sur ses exemples, et *qu'ils dirigent ainsi leurs pas dans le sentier de la paix.* C'est pourquoi, comme la vie de Jésus-Christ est parfaite

en tout point, et l'idéal même de la vertu et de la sainteté, plus notre vie approchera de la sienne par l'imitation, plus nous atteindrons de près notre fin et par conséquent la béatitude.

Cette seconde semaine répond donc à ce qu'on appelle la *vie illuminative* parce que Jésus-Christ est ce soleil de justice qui est venu luire en ce monde pour éclairer ceux qui étaient assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. Mais comme les péchés et les affections déréglées sont pour l'âme des causes d'aveuglement et de faiblesse qui l'empêchent de voir et de vouloir imiter ce divin exemplaire, il a fallu d'abord les arracher du cœur par le travail de la première semaine.

II. Toutefois il est nécessaire de remarquer que dans l'imitation de Jésus-Christ on distingue deux degrés, dont l'un se borne à ce qui est obligatoire et de précepte, l'autre s'élève plus haut et regarde ceux qui veulent aller jusqu'au parfait. La première semaine suffit au premier degré, nous l'avons déjà dit au chapitre IV, et ce n'est qu'aux âmes qui tendent vers le

second degré, que saint Ignace a destiné la deuxième semaine et les suivantes, soit qu'il s'agisse pour ces âmes plus fortes et plus généreuses de choisir *l'état* même de perfection, soit que Dieu les appelle à la *vie* parfaite dans le monde. Et en effet le Règne de Jésus-Christ, les deux Étendards, les trois Classes, le troisième degré d'humilité, et même les points de *l'Amendement de vie* tels que la deuxième semaine les présente, ne vont qu'à ceux qui, comme dit saint Ignace, *veulent se disposer à en venir à la perfection, en quelque état ou manière de vie* que Dieu Notre-Seigneur leur donnera de choisir. *(Introduction pour le choix des états).*

Il est vrai qu'il y a des âmes qui, sans vouloir monter si haut, désirent néanmoins faire pour Dieu plus que ce qui est de stricte obligation ; aussi le Directoire, Ch. 18, § 5, observe-t-il qu'on peut, selon leur portée, donner aussi à ces âmes quelque chose des semaines suivantes, savoir : des exercices sur l'imitation de Jésus-Christ et sur ses mystères, avec les méthodes de contemplation. Le Règne même, les Étendards, les Classes et les degrés d'humilité,

si on ne les leur présente qu'avec les restrictions voulues, pourraient quelquefois servir à les éclairer et à solliciter d'elles plus de libéralité au service de Dieu et du prochain.

Les mystères qu'il convient surtout de proposer à leur étude, sont : l'Incarnation, la Visitation, la Naissance, la Présentation au temple, le Voyage de l'Enfant Jésus à Jérusalem, la Vie à Nazareth, le Baptême, le Jeûne au désert et le Sermon sur la montagne.

III. Quant à celui qui voudrait délibérer sur un état de vie (je parle de la vie parfaite) et qui ne pourrait donner que huit jours ou peut-être moins encore à ce grand ouvrage : 1° On ne doit rien lui retrancher de ce qui sera nécessaire pour bien purifier l'âme et la dégager des affections déréglées par les exercices de la première semaine. 2° Il faut lui donner toutes les préparations de la deuxième semaine ; le Règne de Jésus-Christ avec au moins quelques mystères de sa vie, les deux Étendards, les trois classes et les trois degrés d'humilité. 3° Alors enfin on l'applique à l'élection, et si le temps qu'il peut

donner à la retraite est ainsi rempli, on la lui fait terminer après l'élection achevée.

Les directeurs des âmes, à qui il appartient de suivre le travail même de l'élection, ont le beau traité que le Directoire renferme sur toute cette matière, pour les aider dans une affaire si importante et si délicate.

CHAPITRE XI

De la troisième semaine

I. Le but spécial de la troisième semaine, pour la retraite elle-même, est de confirmer les élections et de fortifier l'âme contre les difficultés de l'avenir. Là, en voyant un Dieu qui a tant fait pour elle, elle s'excite à la générosité dans le peu qu'il lui demande en retour ; là encore, en se nourrissant de ces mystères qui nous ont principalement mérité le salut, elle puise des *eaux* vivifiantes et des grâces de force *aux fontaines mêmes de son Sauveur*.

II. Mais cette semaine a un but général qui n'est pas moins digne de nos efforts ; il y est question, pour parler comme saint Paul, *d'apprendre Jésus crucifié*. Dans ce recueillement si opportun des saints Exercices, et après nous être soigneusement purifiés, nous faisons avec bien plus

d'avantage ce que dit le Prophète : « *O vous qui passez par le chemin, faites attention, et voyez s'il est une douleur semblable à la mienne* », et nous sentons mieux combien la douleur de Jésus est une douleur à part, non seulement pour l'intensité, mais encore pour les leçons et les fruits de vie qu'elle renferme.

Ici est donc le grand trésor des chrétiens, trésor caché et qu'il faut savoir trouver après tous les saints, parce que nous devons fréquemment comme eux y aller chercher l'aliment de nos âmes. Or, ce trésor inestimable, l'auteur des Exercices a reçu un don singulier pour nous le découvrir; cette science des Saints, il l'enseigne en maître expérimenté dans la troisième semaine, et quoique ses leçons soient très courtes, elles sont tellement substantielles, tellement complètes, qu'il est facile à tous, à ceux qui commencent et à ceux qui sont plus avancés, d'y prendre chacun ce qui convient à son âme et à ses besoins spirituels (1).

(1) Ces divers fruits, proportionnés aux âmes, sont indiqués plus au long dans le beau livre *Des souffrances de Jésus-Christ*, par le P. Thomas de Jésus.

III. *Lire la forme de contemplation aux Exercices sur les mystères de la Cène et du Jardin.*

Le 2e prélude est la composition du lieu. C'est surtout dans ces mystères de la Passion qu'il faut approcher et voir *sur les lieux mêmes ;* l'impression et le fruit dépendent de là en grande partie. « Celui qui médite, dit le Directoire, C. 35, doit se placer en esprit comme s'il était présent au mystère dont il s'occupe, et même comme si ce mystère s'opérait pour lui seul, selon cette forme de l'apôtre (Galat., 2, 20) : *Il m'a aimé et Il s'est livré pour moi.* Il faut donc que l'âme se regarde comme ayant été elle-même la cause de tant de douleurs et d'ignominies, endurées par le Fils de Dieu. Ensuite elle doit être pleine de cette pensée que tout bien spirituel et toute grâce, en particulier d'avoir été délivré de l'enfer et de pouvoir désormais espérer les biens éternels, tout cela lui est proyenu des mérites de Jésus-Christ. Enfin elle doit même considérer que le divin Rédempteur, en souffrant chacune de ces douleurs, l'avait en vue, elle et ses péchés et tout ce qui la regarde en particulier,

qu'il a prié pour elle et lui a obtenu le pardon et la grâce. » Voyez si la *composition du lieu* est une vaine formule; la soigner, c'est faire comme ces pieux pèlerins de la Terre-Sainte, pour qui la vue des lieux est si touchante.

Le 3e prélude est la demande du fruit que je veux.

Lire le texte au 1er et surtout *au 2e Exercice,* et voir quels sont les fruits propres des méditations de la Passion.

La douleur de mes péchés, c'est le fruit fondamental, qui sera la source de ma générosité envers mon Sauveur, comme saint Ignace l'indiquait déjà au colloque du 1er Exercice sur le péché, et comme il va le dire encore au sixième point.

La compassion. Ici le Directoire, craignant qu'on ne s'y méprenne, observe que le sentiment de la compassion, quoique bon et saint, ne doit pas être le seul, mais qu'il en est d'autres plus utiles au profit spirituel, et il en énumère six : l'horreur du péché, l'appréciation de la bonté divine, l'espoir plein de confiance de mon salut, l'amour de Dieu surtout, le désir d'imiter Jésus-Christ mon Sauveur et le zèle des

âmes. Or il est facile de voir que saint Ignace, dans les points de sa méthode, embrasse tous ces fruits, donne lieu d'exciter tous ces sentiments. Cette compassion même qu'il décrit si énergiquement, n'est pas celle qui se borne à des impressions de sensibilité, mais bien cette *compassion généreuse* qui nous *associe* aux souffrances de Jésus-Christ. Une telle compassion est la source d'où jailliront non seulement les sentiments pieux, mais encore les résolutions énergiques. C'est en particulier l'exercice de l'amour parfait : *Demander la douleur avec Jésus-Christ plein de douleur, le brisement avec Jésus-Christ brisé.* Voyez le grand cœur de celui qui aime. La faveur qu'il demande à Jésus souffrant dans ses oraisons, ce n'est pas la douceur spirituelle, mais une participation à ces douleurs, et Jésus l'accorde comme ce qu'il a de plus précieux à donner en ce monde, témoins ces sacrés stigmates, ces douleurs physiques et intérieures prodiguées à ses saints. Vous ne demandez pas autant, cela vous écraserait; mais enfin, il faut en méditant la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ *vouloir*

autre chose que des consolations et des délices.

Les six points de la méthode, qu'on doit avoir toujours présents pour les appliquer aux détails du sujet, sont des mines fécondes ; avec eux la méditation est toujours riche, la seule lecture même de la Passion est pleine de fruits spirituels.

Les trois premiers points. Toujours se replier sur soi et tirer quelque fruit.

Le 4e point. Se pénétrer de cette dignité de la *Personne divine,* et de cette distinction des *deux natures* et de *leurs opérations ;* rien n'importe davantage à la piété ; si Jésus-Christ était un pur homme, sa douleur serait semblable à la nôtre et d'une valeur limitée ; s'il était Dieu seulement, il n'aurait pu souffrir, il ne serait pas Sauveur ; mais il est vrai Dieu et vrai homme, et c'est ainsi *qu'en Lui la rédemption est abondante.* (Ps. 129, 7).

Ce qu'il désire souffrir. Ces mots nous avertissent d'entrer souvent dans le divin Cœur : *Oh ! si vous aviez une bonne fois pénétré dans l'intérieur de Jésus,* dit l'auteur de l'Imitation !

Faire effort, travailler, non pas par une

vaine contention, mais par la diligence et par une volonté courageuse même dans le dégoût et l'aridité. On met pleinement ses puissances sous l'impulsion de la grâce ; si cette grâce est sensible, à la bonne heure ; sinon, bien et peut-être mieux encore.

Le 5e point. La divinité se cache ! elle est là pourtant, avec sa gloire, sa puissance et ses droits. Quel exemple d'humilité ! *Elle épargne ses ennemis lorsqu'elle pourrait les perdre.* Quel exemple de patience et de douceur ! *Elle abandonne à tant de souffrances sa très-sainte humanité.* Quel exemple de mortification ! Quelle preuve de la justice divine et de sa haine du péché ! Quelle charité ! Quelle volonté de me sauver ! etc.

Le 6e point nous rappelle spécialement aux fruits pratiques, aux déterminations courageuses. Dans ce luxe de souffrances, Jésus-Christ avait en vue non seulement l'expiation de mes péchés, mais bien d'autres motifs suggérés par son amour, et tout spécialement celui de m'exciter à la générosité envers lui.

IV. Remarquez aussi deux additions,

la 2e et la 6e, qui serviront beaucoup à méditer la Passion.

Dès le réveil, et durant tout le jour, tenir compagnie à Jésus souffrant; voilà ce qui touchera son cœur : *J'ai attendu,* dit-il, *un compagnon de mes tristesses, et il ne s'en est point trouvé; un consolateur, et je ne l'ai point rencontré.*

Dans la distribution des sujets de méditation, il est digne d'attention que le saint auteur les divise toujours selon les *marches de Jésus;* il y a là un riche enseignement. C'est notre Roi, que nous avons juré de suivre; eh bien, le voilà dans ses grandes expéditions; allons donc à sa suite; ce sera marcher de victoire en victoire.

Enfin saint Ignace n'a garde d'oublier les douleurs de Marie; surtout depuis la Croix, il ne veut plus que le retraitant la perde de vue, et c'est par elle que se termine la troisième semaine.

CHAPITRE XII

De la quatrième semaine

I. La quatrième semaine est en germe dans ces mots du Règne de Jésus-Christ : *Ma volonté est que celui qui me suit dans la peine et le travail, me suive aussi dans la gloire.*

Le but de cette semaine est, comme celui de la troisième, de confirmer encore l'élection et les résolutions; mais elle le fait par d'autres moyens; ce n'est plus la *compassion*, l'association aux douleurs; c'est la *conjouissance*, l'association aux joies du divin Chef; moyens plus suaves, qui ont ainsi plus d'écho dans le cœur humain, et par conséquent sont plus efficaces encore pour le détacher de la créature et l'attacher au Créateur.

Ici donc, à la vue de Jésus ressuscité, on exerce l'âme à concevoir la joie dans

le Saint-Esprit, la confiance et l'amour spirituel.

Notre joie, par rapport à nous-mêmes, n'est encore que celle de l'espérance ; mais, par rapport à notre Chef, c'est déjà celle de l'amour, qui se réjouit de sa joie, et nous porte à le suivre avec allégresse dans la route des travaux. Et voilà le plus haut point où l'âme puisse s'élever ; servir Dieu avec joie, c'est la vie parfaite, la vie de Jésus ressuscité, la vie du Ciel. Ceux qui servent Dieu dans l'angoisse et la tristesse ne sont encore, si j'ose ainsi parler, qu'à l'A B C de la vie spirituelle.

Et cette joie sainte, le 3e prélude veut que dans la quatrième semaine on la demande comme fruit de toutes les méditations ; la 2e addition prescrit de s'y disposer soi-même dès son réveil, et la 6e de l'entretenir tout le jour, même par *l'usage convenable* des créatures.

Se servir à cet effet de celles qui plaisent, ce sera apprendre non seulement à en corriger les abus passés, mais encore à en faire des moyens d'aller à Dieu, le voyant dans toutes les créatures et toutes les créatures en lui.

II. Lorsqu'il s'agit de méditer les mystères glorieux, la *méthode* ajoute aux *trois points ordinaires, deux autres points* qui sont très efficaces pour faire tirer de chaque sujet les fruits de la quatrième semaine.

4e *Point*. Quel éclat de la divinité ! tout est miracle dans cette vie de Jésus ressuscité. Avec quelle joie nous devons rassasier nos yeux de ce spectacle !

Tout est *très saint* dans cette vie dégagée de la terre et pleinement en Dieu. Quel parfait modèle de notre résurrection spirituelle, et de la vie que nous devons tâcher désormais de mener !

Tout est *sanctifiant* dans ces apparitions; toujours les paroles et les actes de Jésus sont pour exciter la foi, la confiance, la joie, la paix, la charité dans les cœurs des siens.

5e *Point*. Quelle touchante vérité ! Jésus entré dans sa gloire se charge d'un *emploi* qu'il exercera toujours désormais en personne. Même quand il se servira de ses anges et de ses ministres, c'est lui qui, au fond des âmes, sera toujours le vrai, l'unique consolateur. *Il console tous les siens*, d'abord par sa propre gloire dont ils jouis-

sent eux-mêmes par amour pour lui, et ensuite par l'assurance qu'il leur donne de lui ressembler un jour. Saisissons fortement ces *comparaisons*. Quel ami peut être comparé à ce divin ami, pour l'importance des services, pour la sollicitude et les délicatesses de l'amitié, pour l'efficacité de la consolation, pour l'assiduité à remplir sa fonction de consolateur ?

III. *Contemplation pour obtenir et pour exciter en nous l'amour spirituel.*

Cette contemplation qui termine si bien les Exercices, répond au Fondement, mais comme la fin doit répondre au commencement. Le Fondement ne faisait pas même mention de l'amour *(f)* ; il ne montrait que la nécessité de la fin et des moyens pour disposer l'âme à ôter l'obstacle, qui est le péché. Ici, après toutes les préparations voulues, on arrive à ce qu'il y a de plus parfait *dans la louange, l'honneur et le service de Dieu*, notre Créateur et Sauveur.

Au fond, aimer Dieu, jouir de lui par le cœur, c'est toute la fin de l'homme,

(f) Voir note à l'Appendice.

c'est la grande gloire qu'il rend à Dieu, comme c'est sa propre béatitude. Et voilà à quoi l'on applique directement le retraitant, à la fin des Exercices, pour lui faire commencer vraiment une nouvelle vie, selon ces mots de l'Ecclésiastique, 18, 6 : *Lorsque l'homme aura achevé, c'est alors qu'il commencera.*

Il faut toujours avoir devant les yeux ces caractères du véritable amour de Dieu.

1° *Amour spirituel,* ayant son siège dans la volonté et indépendant des goûts sensibles.

2° Amour *qui doit être placé dans les œuvres plus que dans les paroles.*

3° Amour *qui rend communs tous les biens réciproquement entre les deux amis ;* car chacun d'eux s'empresse de communiquer à l'autre ceux qu'il possède.

Les quatre points de cette contemplation donnent quatre degrés toujours plus élevés de l'amour parfait. Même le premier point renferme le pur amour, parce que si l'on se sert de la considération des bienfaits, c'est pour aimer le Donateur lui-même et la bonté d'où ils découlent.

L'*Anima Christi* et le *Suscipe,* deux

excellentes prières qui résument tous les Exercices de saint Ignace ; elles rappellent les deux éléments de la vie chrétienne : *gratia Dei mecum, la grâce de Dieu avec moi* ; elles expriment les deux dispositions essentielles du serviteur de Dieu : *la confiance et le dévouement.*

C'est donc comme le bouquet spirituel des saints Exercices, dont le parfum savouré fréquemment remettra au cœur tous les enseignements reçus.

Dans une retraite de huit jours, le temps ne permet ordinairement de donner que deux ou trois jours à la seconde semaine, un à la troisième et un à la quatrième. Il serait peut-être avantageux quelquefois, pour ceux qui reviennent chaque année aux saints Exercices, après avoir accordé les jours nécessaires à la première semaine, de consacrer tout le reste de la retraite à une seule des trois autres, tantôt à la seconde, tantôt à la troisième et tantôt à la quatrième.

CHAPITRE XIII

Des règles du discernement des esprits

Ces règles sont une richesse spéciale du livre des Exercices ; au moyen d'un petit nombre de principes courts, lumineux et faciles à retenir, elles donnent les enseignements les plus importants et les plus pratiques pour guider l'âme dans les voies du service de Dieu. Le moment le plus propre à les étudier, est le temps d'une retraite, où l'ennemi multiplie ses efforts contre le résultat qu'elle peut avoir, et où l'âme recueillie observe plus facilement son action sur elle-même.

En général, trois grandes vérités ressortent de toutes ces règles.

1re Vérité : Toujours Dieu et ses Anges d'une part, Lucifer et les siens d'autre part, se disputent mon âme et se montrent

jaloux de la posséder ; quel cas n'en dois-je pas faire moi-même ? Dieu, le maître légitime, l'ami de notre nature, qu'il a créée et rachetée de son sang, veut avoir ma volonté pour mon bonheur en ce monde et en l'autre ; *je suis venu*, dit-il, *pour qu'ils aient la vie*. Joan. 10, 10. Lucifer, l'usurpateur, le capital ennemi de notre nature entière, veut aussi ma volonté pour me perdre corps et âme. C'est là le but réel de l'un et de l'autre, malgré les apparences et l'erreur de la sensualité.

2e VÉRITÉ : Ma volonté cependant reste toujours maîtresse d'elle-même et de ses actes. C'est une forteresse contre laquelle les démons ne peuvent rien sans son consentement, ni les bons anges non plus. Dieu même, le seul qui pourrait forcer cette place, la respecte ; de sorte que même quand il agit au dedans par sa grâce, il n'entend pas violenter ma liberté. Des deux côtés donc, ce n'est que par le dehors (sauf l'action intime de la grâce), ce n'est que par les suggestions, par les impulsions de l'appétit sensible, par les occasions extérieures qu'ils peuvent solliciter la volonté humaine, et l'âme reste imprenable

si elle le veut. C'est la foi en ce dogme fondamental qui anime, console et donne une armure à l'épreuve de tous les assauts du tentateur : *Résistez-lui, forts dans la foi,* dit le Prince des Apôtres. (1 Petr., 8).

3e Vérité. De là une appréciation aussi juste qu'importante de ce qui est vertueux ou coupable dans l'homme. Saint Ignace l'a déjà signalé à *l'examen général,* le péché ou le bien méritoire existent, non pas quand on a *senti* un mauvais ou un bon mouvement, mais quand la volonté elle-même *a consenti;* c'est-à-dire, voulu en conséquence de cette impression. Et c'est en quoi tant de personnes se trompent; celle-ci éprouve quelques mouvements de dévotion sensible, et vite elle se croit une sainte : Oh ! que cela va bien ! c'en est fait. *J'ai dit dans mon abondance ; me voilà fixé au bien pour toujours.* Mais bientôt après arrivent *les répugnances, les dégoûts,* elle se *sent appesantie, poussée aux choses basses et terrestres ;* et croyant tout perdu, elle se déconcerte. *Vous détournerez un instant votre face, Seigneur, et ils seront troublés!* (Ps. 29, 7.) Et cependant il n'y a rien en tout cela qui

soit méritoire ou punissable, tant que la volonté n'est point de la partie ; seulement, il en résulte alors plus de facilité pour produire l'acte bon ou mauvais ; d'où il suit que la grâce sensible indiquera plutôt l'attention du Seigneur à ménager la faiblesse, comme l'épreuve sera plutôt une marque de l'estime que Dieu et Satan font d'une âme généreuse.

Article premier

Règles du discernement des esprits pour la première semaine.

C'est-à-dire pour les âmes dont l'état habituel correspond à cette semaine.

Ces quatorze premières règles éclairent *jusqu'à un certain point,* car il y en a d'autres qui accroîtront la lumière ; d'ailleurs aucune ne peut dispenser de recourir à un Directeur ; mais elles sont très utiles pour la *conduite ordinaire.*

Celles-ci ont leur application dans les *tentations moins subtiles,* telles que le démon les présente *plus communément*

aux âmes peu avancées dans la voie de l'esprit.

Parmi ces règles, les unes ont pour but de nous faire discerner notre volonté de ce qui n'est pas elle, et le bon esprit du mauvais; les autres sont pour dire ce que nous avons à faire selon les cas.

Dans les deux premières, notez bien la *disposition* des personnes, car c'est par là qu'il faudra juger de quels esprits viennent les impulsions, *pour accueillir celles du bon esprit et repousser les autres.*

1re Règle. Ici c'est un *pécheur adonné au mal et qui s'y complaît.*

Un moyen efficace pour le ramener sera de lui montrer que ces fausses amorces sont d'un ennemi qui en réalité veut sa perte, aussi bien pour le corps que pour l'âme; tandis que ces remords sont les miséricordieuses rigueurs d'un ami qui veut le sauver.

Les âmes tièdes sont à peu près dans le cas de ce pécheur vis-à-vis du bon et du mauvais esprit.

Ces douceurs trompeuses, l'ennemi les offre encore aux âmes justes; mais, pour ces âmes, ce ne sont pas des *fraudes,*

quoique les sens corrompus y inclinent, elles sentent bien que c'est un mal, et elles en gémissent.

La 2e Règle va devenir comme la clef de toutes les suivantes. Ici l'action des esprits change diamétralement, parce qu'ils rencontrent une *disposition* tout autre dans les personnes.

Ou bien c'est *un pécheur qui veut sortir de ses mauvaises voies* et qui le veut *avec intensité*, c'est-à-dire par une intention réelle et sérieuse : s'il a commencé à vouloir ainsi, ne fût-ce que d'aujourd'hui, de cet instant même, la règle s'applique à lui.

Ou bien c'est *une âme qui, sérieusement aussi, veut avancer et s'élève du bien au mieux :* par là se trouve écartée celle qui se relâche ; il ne s'agit pas d'elle dans cette règle.

Le reste de la seconde règle indique sommairement l'action des esprits contraires, c'est-à-dire la *consolation* et la *désolation*.

La 3e et la 4e Règles développent la seconde.

Il y a dans cette description de la désolation des nuances terribles ; mais ne

craignons pas ; le Seigneur ne permet rien qu'en proportion de nos forces ; eh ! que sont, que seront jamais nos épreuves auprès de celles par où les Saints ont passé ? Et Dieu ne les y mettait que parce qu'ils étaient plus forts que nous.

On se sent incliné aux choses basses, sensualité, cupidité, amour des aises et de l'honneur mondain ; matériellement, c'est comme dans la première règle, mais les âmes dont il s'agit ici savent que ce sont des *choses basses* et elles les méprisent ; il ne faut pas combattre autrement ces impulsions (*g*).

Sans espérance, sans amour ; tout cela n'est que dans le sentiment ; la volonté répète : *In te, Domine, speravi. Deus meus et omnia.*

5e Règle. Là commencent les règles qui enseignent ce qu'il faut faire : 1° Dans la désolation il y a les 5e, 6e, 7e, 8e et 9e règles ; 2° dans la consolation, c'est la 10e et la 11e.

La 5e est une règle capitale : son observation fidèle donne les chrétiens solides ; elle a fait les prédestinés ; tandis que son

(*g*) Voir note à l'Appendice.

infraction a peuplé l'enfer, ou jeté une infinité d'âmes hors de leur vocation, hors de la voie plus ou moins parfaite où Dieu les voulait. Oh ! que cette infraction est fréquente, même chez des personnes qui croient avoir quelque envie de servir Dieu! Survient-il une épreuve ? Elles abandonnent tout : confessions, communions, pratiques de piété qu'elles s'étaient prescrites. C'est justement ce que voulait leur ennemi juré. La seule pensée qu'il est le même qui tente contre la pureté, la foi, etc., ne doit-elle pas nous faire résister comme dans les impulsions les plus évidemment dangereuses ? Il ne faut donc *rien changer alors :* il ne faut pas même *établir de délibération à ce sujet,* comme ajoute très bien la version ordinaire.

6e Règle. Premier remède contre la désolation.

Sans *rien changer* à ses résolutions, il faut se changer soi-même ; par exemple :

1° En *insistant davantage sur la prière ;* ainsi fit le divin Modèle : *Entré en agonie il prolongeait sa prière.* (Luc. 22, 43).

2° *En s'examinant beaucoup,* soit pour trouver la cause de la désolation, selon

la 9e règle, et pour ôter cette cause si on l'a posée soi-même; soit pour purifier son cœur par des examens mieux faits et se fortifier ainsi contre l'ennemi.

3° *En s'adonnant davantage à la mortification;* l'intérieure ôte prise au démon, l'extérieure le fait déloger, attire la grâce, affaiblit l'ennemi du dedans. Cependant il faut une *mesure convenable* de pénitence, et la discrétion est nécessaire.

Avec ces trois moyens, on guérit justement le mal par les contraires, car la désolation porte à la langueur dans ces trois exercices de la prière, de l'examen et de la mortification, et rien ne sera plus propre à éloigner l'ennemi que de lui faire voir qu'il perd au lieu de gagner par ses attaques.

7e Règle. Deuxième remède : la considération de ce que le bon Maître se propose en permettant la désolation, et de ce que l'homme y peut véritablement toujours. Ainsi on réveillera d'une part sa foi et sa confiance en Dieu, et de l'autre son propre courage. *Celui qui n'est point tenté, que sait-il?* dit le Sage, (Ecclé. 34, 9). Et l'ange Raphaël dit au juste Tobie (Tob. 12, 13) :

Parce que vous étiez agréable à Dieu, il a fallu que la tentation vous éprouvât. Si donc le Seigneur fait passer ses serviteurs par l'épreuve, c'est dans leur propre intérêt; d'abord pour les instruire, et ensuite pour leur donner des occasions de mérite.

8e Règle. Troisième remède : la patience.

Remarquez ces belles paroles : *Qu'il travaille à tenir bon dans la patience.* Le Saint ne dit pas : Qu'il *travaille à se fatiguer en efforts de tête et d'imagination :* ce serait accroître le mal au lieu de l'ôter. Dans ce travail de patience qui est *le remède diamétralement opposé au mal* de la désolation, il y a trois choses à faire : 1° Demander à Dieu la patience, mais la demander avec calme; 2° Ecarter doucement les pensées volontaires qui fomenteraient la désolation; alors le courage consiste à mépriser, à se distraire, à s'occuper; 3° Souffrir ce qui est involontaire, et après que la volonté a dit *non,* se tenir comme *passif,* à l'exemple d'un homme qui s'attache au mât d'un navire pour recevoir et laisser passer le flot de la tem-

pête (*h*). Ce travail calme et énergique est difficile, mais c'est la perfection, dit saint Jacques, 1, 4 : *la patience produit l'œuvre parfaite ;* et après tout il allège le poids de la tentation, au lieu que l'agitation ne ferait que l'aggraver.

On suggère encore ici une pensée de confiance, bien efficace contre celles qui viennent ordinairement alors, car la nature, dans la désolation, se figure aussitôt des temps infinis, où elle aura à porter des montagnes ; tandis que ce ne sont ou que des brouillards qu'un rayon de soleil va dissiper, ou qu'un fardeau momentané dont il ne sera plus question demain, dans une heure peut-être.

9e Règle. Elle sert à l'examen dont parle la 6e, et elle ajoute de très salutaires leçons.

Il y a *trois causes* de la désolation :

La 1re vient de nos fautes : *c'est un châtiment ;* mais c'est aussi une grâce que fait le bon Maître au serviteur négligent. Oh ! que cela vaut mieux pour lui que s'il le laissait dans une fausse paix ! Il se sert

(*h*) Voir note à l'Appendice.

donc à cet effet du mauvais esprit qui, contre son intention, travaille ainsi à notre bien, si nous le voulons. Que doit-on faire alors ? Reconnaître son tort, et puis reprendre ses devoirs avec allégresse ; par là on se place aussitôt dans la catégorie marquée à la 2e règle, et parmi ceux dont la 9e va parler. Dès lors aussi la désolation devient non seulement satisfactoire, mais méritoire tout aussi bien dans les deux autres cas.

2e *cause : C'est une épreuve.* Elle n'a donc pas de quoi attrister. Dieu vous traite alors comme un général traite ses braves, ou comme un père traite ses enfants ; il ne paie point leur travail à la journée, parce qu'il leur réserve mieux et bien davantage.

3e *cause* : *C'est une leçon et un préservatif* contre le plus dangereux de nos ennemis, qui est l'orgueil. Il n'en faut pas moins pour nous donner l'humilité réelle et pratique : Voyez la force du texte.

La 10e et la 11e Règles enseignent ce qu'il faut faire dans la consolation. On y apprend qu'elle est un moyen et non la fin, qu'elle n'est pas donnée pour qu'on en jouisse par une sorte de sensualité, mais

pour qu'on y prenne des forces et qu'on s'y prépare aux épreuves, surtout par l'humilité.

Ces onze règles semblaient compléter toute la question ; mais en voici trois encore, où saint Ignace, à l'aide de trois comparaisons, dépeint le mauvais esprit de main de maître, et donne trois grands moyens de le vaincre ou d'échapper à ses pièges.

12e Règle. Le démon, si supérieur à nous par sa force naturelle, est par la Croix de Jésus-Christ *forcément devenu faible* contre le chrétien *qui lui montre du cœur ;* de sorte qu'il ne lui reste plus qu'une *volonté de nuire* aussi impuissante quand on lui tient tête, qu'elle est *forte, opiniâtre et perverse.* C'est ce qu'affirme aussi l'apôtre saint Jacques, 4, 7 : *Résistez au diable, et il fuira loin de vous.* Tout le pouvoir du démon contre nous ne tient donc qu'à notre pusillanimité. Il faut lui montrer qu'on ne le craint pas, *en faisant le contraire de ce qu'il prétend obtenir par ses tentations ;* ceci est expliqué davantage dans la 6e règle des scrupules.

13e Règle. Elle est si importante, que

nulle autre ne peut la suppléer entièrement, et qu'elle seule pourrait les suppléer toutes. Remarquez que les paroles du séducteur ne sont pas toujours des provocations au mal, surtout dans les commencements, et que plus il voit de vertu, moins il ose parler à découvert.

14e Règle. Elle doit servir pour la question du péché dominant, pour le choix du sujet de l'examen particulier, pour les résolutions à prendre dans une retraite.

Le démon examine tout en nous, même nos vertus, soit pour en voir le défaut, soit pour les tourner en excès.

Il peut ici nous servir de modèle ; car s'il met tant de diligence à nous explorer pour nous nuire, en mettrons-nous moins pour nous défendre nous-mêmes ? Pensons-y quand la nonchalance gagne nos examens.

Il peut également nous servir de maître, car ses tentations nous indiquent les côtés faibles de notre âme, et en quoi nous sommes plus pauvres : par conséquent, nous apprenons de lui-même à quel endroit il faut veiller, combattre et prier Dieu d'apporter le secours.

Article II

Règles du discernement des esprits pour la deuxième semaine.

C'est-à-dire pour ceux dont l'état d'âme habituel correspond à cette semaine.

Comme ces règles tiennent à une connaissance plus intime des choses spirituelles, elles présentent des points élevés, et regardent des tentations souvent fort subtiles, où il faut un directeur éclairé pour en donner ou du moins pour en approuver l'application.

Nous ne ferons sur ces règles que quelques remarques plus faciles à saisir et d'un usage plus ordinaire.

1re Règle. Elle parle de *la joie spirituelle*. C'est la *vraie consolation*, c'est-à-dire celle qui vient réellement du bon esprit. Dieu et ses bons Anges, quand ils s'approchent de *l'âme de bonne volonté*, lui apportent ce qu'ils ont en abondance, c'est-à-dire la joie *vraie et spirituelle*, car ce sont là les richesses du Ciel. A ce signe donc on reconnaît leur action sur

nos pensées, nos affections, nos résolutions.

Le mauvais esprit s'approche aussi, avec ce qu'il possède en propre : la tristesse, l'inquiétude, le découragement, le désespoir ; il n'a pas d'autre propriété, ni d'autres richesses à communiquer. Telle est aussi la marque de sa présence et de son action. La joie, c'est donc un bien divin, un présent céleste, quand elle est véritable et spirituelle.

La tristesse, c'est un mal diabolique, c'est le don d'un ennemi. *Par elle, il a tué beaucoup d'âmes,* dit le Sage (Eccli. 30, 25). Le propre de l'ennemi est *d'attaquer toujours en nous la joie spirituelle ;* combien donc sont ennemis d'eux-mêmes, ceux qui joignent leurs armes aux siennes, leur coopération à son effort, en fomentant eux-mêmes l'anxiété et la mélancolie !

2e Règle. Elle donne nettement le cas où il n'est pas à craindre que la consolation soit fausse, c'est-à-dire qu'elle vienne du mauvais esprit.

3e Règle. Elle offre une modification importante à la 2e des règles pour la première semaine, car elle enseigne mainte-

nant que la consolation peut venir du mauvais comme du bon Ange, et qu'il en faut juger par la fin où elle tend. Si c'est l'ennemi qui la donne, elle porte l'âme d'abord à un moindre bien, puis au mal, jusqu'à ce qu'on arrive au crime et à la perdition, car *l'intention perverse* du démon se porte là dès le principe, et sa *malice* ne s'arrêtera qu'à ce terme. Voyez comme il importe de ne pas reculer, même du mieux au bien ! Une fois que l'âme cède à l'impulsion, elle ne sait plus jusqu'où elle descendra.

La consolation du bon Ange porte à l'humilité, au silence discret sur les dons de Dieu, à la défiance de soi-même. Celle du mauvais Ange porte à l'estime de soi, à la jactance, au désir des louanges, à la présomption. La première fait chercher le bon plaisir de Dieu, aimer l'obéissance, le travail et la peine, la vie commune et les devoirs propres de son état. La seconde inspire l'égoïsme qui rapporte tout à soi, l'obstination, l'amour des singularités, etc.

4e Règle. Elle nous découvre la manière dont s'y prend l'ennemi, et elle rend les

choses avec beaucoup de netteté et de force. Quand une âme s'adonne avec un peu d'ardeur à quelque bien, à quelque vertu, le démon ne manque guère de survenir avec ses fraudes pour tâcher de la fourvoyer. Que de fois il a poussé la mortification aux excès, la prudence à la pusillanimité, le zèle à l'indiscrétion, l'amour soi-disant du bien à la désobéissance, la dévotion aux abus et à l'oubli des devoirs de son emploi et de son état, l'amitié d'abord pure et sainte, à la sensualité et au désordre, etc. !.....

5e Règle. C'est la principale de cette série. L'efficacité du moyen consiste dans cette division en trois pour l'examen de la chose. On voit donc qu'il s'agit ici d'un acte ou d'un projet déterminé, de quelque importance, de quelque durée, car vouloir appliquer ceci à tout le détail des actions, deviendrait une contention et un embarras. Toutefois, cette règle et la suivante, appliquées avec une diligence modérée à l'ensemble de la conduite, produiront ce qu'on appelle *la garde du cœur*, et feront éviter une foule d'illusions, d'imperfections et de fautes.

6e Règle. Elle enseigne à profiter des surprises mêmes de l'ennemi, et à prendre de lui des leçons d'expérience pour le combattre à l'avenir.

7e Règle. C'est un complément de la première. Il n'est pas très difficile à l'âme fidèle et à celle qui se relâche de se faire ces applications.

8e Règle. C'est de même un appendice de la seconde. Je ne ferai qu'une observation : si, lorsque Dieu lui-même immédiatement a produit la consolation, il faut prendre garde néanmoins aux instants qui la suivent; combien plus doit-on surveiller une dévotion sensible dont Satan déjà a pu être l'auteur. Sans cette vigilance, même la bonne consolation dégénère vite en sensualité, en dissipation, en vanité.

Nous terminerons par deux conclusions générales qu'il faut tirer de toutes ces règles.

1° La vie de l'homme est un combat sur la terre; mais le plus ordinairement c'est une guerre de stratagèmes qu'il lui faut soutenir; et plus sa volonté d'aller à Dieu est bonne et résolue, plus l'ennemi multiplie ses ruses.

2° Quelle grande chose qu'une âme et qu'un élu! Dieu et Satan, avec leurs Anges, s'en occupent plus que du monde entier, et cela dans les moindres détails !

CHAPITRE XIV

Des notes sur les scrupules

Suarez observe que saint Ignace ne s'occupe ici que des scrupules qui regardent le présent ou l'avenir, et les actions qu'on a journellement à faire. Quant aux scrupules qui ont pour objet les péchés passés, le saint auteur a pensé qu'il y avait suffisamment pourvu en parlant de l'examen et de la confession générale.

Ces notes appartiennent encore au discernement des esprits. Mais on y appelle les scrupules *des persuasions de l'ennemi,* car ce n'est plus à l'appétit sensuel qu'il s'adresse pour influencer par lui la volonté, c'est au jugement, pour tâcher de le fausser. Quelles *persuasions* peuvent venir du père du mensonge, et qui pourrait y croire et s'y fier ?

Scrupule vient d'un mot latin qui signifie

un petit caillou introduit dans la chaussure de manière à gêner la marche et à blesser. C'est une chose petite, en soi ou dans le motif de l'inquiétude, qui vexe l'âme et l'empêche de marcher librement dans le chemin de la vertu. Les théologiens le définissent une *vaine appréhension du péché là où il n'est pas*. Saint Ignace en va parler d'une manière extrêmement utile pour la pratique.

1re ET 2e RÈGLES. Rien de plus lumineux et de plus salutaire que cette distinction de deux sortes de scrupules. Le premier n'est pas le vrai scrupule, mais un *jugement faux* que *je forme moi-même librement*, et dont par conséquent je suis responsable. Saint Ignace choisit un exemple qui montre jusqu'où peut aller l'extravagance d'un esprit faux et minutieux. Il est d'autres matières où les choses, sans être petites en soi, le deviennent par le léger motif de l'appréhension : telles sont par exemple les pensées contre la foi, l'espérance ou la pureté, les impressions et les impulsions de la vaine gloire, ou de la sensualité, dont on se jugerait coupable malgré l'improbabilité complète du con-

sentement. En général, dans tout ce que notre conscience nous dit être au-dessus de nos forces, juger que nous y avons péché, c'est faire injure à Dieu, comme s'il commandait l'impossible et voulait nous imputer ce qui n'est pas dans le domaine de notre liberté.

Voici *le vrai scrupule :* après une parole ou une action quelconque, survient une sorte de voix qui n'est pas de moi et qui me dit : *tu as péché;* mais, d'autre part, je prononce, *moi, par mon propre jugement* et dans ma conscience qu'il n'en est rien, que je n'ai pas *voulu* faire mal ; et il reste une oscillation fatigante qui me ballotte entre le oui et le non : Ceci *n'est pas mon œuvre, mais celle de l'ennemi en moi.*

3e Règle. Elle prescrit énergiquement ce qu'exige le devoir dans le premier scrupule. *Il faut l'abhorrer, parce qu'il est tout erreur.* Combien sont donc répréhensibles ceux qui nourrissent ces jugements erronés, malgré la décision formelle d'un sage Directeur !

Le second scrupule, quoiqu'il soit l'ouvrage de notre ennemi, peut nous devenir utile ; ainsi, patience dans l'épreuve quand

Dieu la donne; mais en même temps diligence à nous en délivrer, car *à la longue* il nuirait; et d'ailleurs le garder par notre propre choix, ce serait donner dans le 1er scrupule qu'il faut chasser à tout prix.

4e Règle. Tout en s'occupant des âmes trop délicates, saint Ignace dit aussi leur fait à celles qui le sont trop peu, et qui avec un mal pire que le scrupule sont toujours à poursuivre de leurs sarcasmes ceux qu'ils appellent scrupuleux.

Souvent le démon a obtenu ainsi l'abandon de la piété en rendant insupportable le joug mal compris du Seigneur: il a même plus d'une fois conduit par cette voie au vice, au désespoir, à la folie, au suicide !

Il tâche de faire qu'elle juge elle-même, c'est-à-dire de la jeter dans le premier scrupule. Or, si l'on se rend à ses *persuasions,* on arrive par ses actes volontaires et répétés à *l'état* ou *habitude* de ce premier scrupule, où le *dictamen* de la conscience se trouve obscurci et faussé; espèce de monomanie que le directeur ne peut guérir qu'en mettant avec autorité son propre jugement à la place du sens perdu du

scrupuleux. Ceux qui sont dans cet état, sont des esprits entêtés et indociles qu'il faut humilier et dompter. Quant aux personnes qui, sous l'épreuve du deuxième scrupule, restent dociles, humbles et défiantes de leurs lumières, le trouble où elles sont demande qu'on leur répète souvent la même chose, qu'on les traite avec une douce fermeté, et surtout qu'on leur donne toujours des décisions nettes et bien tranchées. Mais elles doivent elles-mêmes savoir que le prêtre, au Saint Tribunal, est juge en dernier ressort, et que l'erreur involontaire n'y fait rien, dès lors qu'il y a bonne foi de part et d'autre ; il a reçu de Jésus-Christ même le pouvoir de terminer complètement la cause.

5e Règle. *Se rendre l'âme plus délicate,* non pas en voyant le mal où il n'est pas, selon la fausse méthode de ces prédicateurs qui outrent l'obligation sous prétexte d'exciter au bien ; mais en portant sa volonté au surérogatoire, et en se rappelant aussi que pour redevenir exacte, l'âme relâchée a besoin d'aller même au-delà de la ligne ordinaire du devoir.

L'ennemi tâche de *rapetisser l'âme,* de

l'amoindrir par la *minutie*. Obstacle sérieux à la générosité, car le scrupuleux n'est plus occupé que de lui-même ; il devient impuissant à procurer la gloire de Dieu en lui-même et dans les autres. La fidélité aux petites choses est très louable, sans doute ; mais il faut qu'elle parte d'un grand cœur. L'âme généreuse imite Dieu qui est *grand dans les plus petites choses ;* l'âme pusillanime rapetisse même les grandes.

6e Règle. Elle donne la vraie pratique de ce que recommandait la règle 5e, *qu'il faut alors s'établir solidement dans le milieu.* Elle est l'expression de la sainte liberté des enfants de Dieu, et c'est par elle que les âmes timorées trouveront la véritable paix.

Les scrupules naissent fréquemment d'un manque de confiance en Dieu. Cette appréhension immodérée du péché vient aussi de ce qu'on se laisse conduire par la crainte servile, et de ce qu'on manque de libéralité envers Dieu dans les matières non obligatoires. Cette envie de savoir certainement si l'on a manqué est déraisonnable dans les choses morales, où la certitude mathématique n'existe point ; elle

procède moins de la charité que de l'amour-propre, et elle s'oppose à la Providence divine qui, pour notre bien, a voulu nous conduire ainsi, nous tenir humiliés sous sa main, et nous voir empressés à lui plaire, plutôt qu'à savoir que nous lui plaisons.

CHAPITRE XV

De la tempérance et de la pénitence

Article premier

Des règles de la tempérance.

Cassien a remarqué que ceux qui veulent se dévouer au service de Dieu, ont souvent besoin de commencer le combat spirituel par l'exercice de la tempérance, et que le démon de la gourmandise est d'ordinaire celui qu'il faut s'attacher à vaincre d'abord. Aussi saint Ignace dans ses Exercices, où il s'agit de poser les fondements de la vie spirituelle, ne manque pas de donner des règles de tempérance ou, comme il dit si bien, des *règles pour se mettre dans l'ordre en ce qui concerne la nourriture.*

Parmi ces règles, les unes ne sont guère que pour le temps où il faudra *établir la mesure* à garder toujours ; telles sont les règles 1re, 2e, 3e, 4e et 8e ; les autres présentent les moyens qu'il faudra habituellement employer pour se *maintenir dans l'ordre :* ce sont les règles 5e, 6e et 7e.

1re Règle. Remarquez ces deux ennemis qui poussent aux excès et qu'il faut constamment surveiller, dans l'usage de toute les créatures qui plaisent aux sens.

2e Règle. Notez que saint Ignace s'occupe ici des serviteurs de Dieu et non des mondains livrés aux grossiers excès du boire.

3e Règle. On voit qu'il s'agit principalement ici de ceux qui sont *libres d'ordonner* eux-mêmes leurs repas. Les autres n'ont guère autre chose à faire qu'à user des choses qu'on leur présente avec modération, simplicité et liberté d'esprit.

4e Règle. Elle est pour une personne qui voit clairement l'obligation de réformer un excès, et qui cherche, une fois pour toutes, quelle devra être pour elle la mesure convenable. Vouloir l'appliquer

sans cesse, serait, pour les âmes timorées, un tracas et même un danger.

5e, 6e ET 7e RÈGLES. Là se trouvent la direction habituelle et les secours pratiques pour éviter toute faute contre la tempérance.

8e RÈGLE. Ce moyen est fort efficace contre un dérèglement constaté: mais il est facile de voir que, hors de là, ce serait un calcul dommageable, dont l'ennemi même se servirait pour reporter sans cesse la pensée au milieu des plats. Mieux vaut assurément l'oubli et le dégagement de l'âme.

L'application de ces règles demande donc de la discrétion ; voilà pourquoi le Directoire dit qu'il vaut mieux les donner de vive voix que par écrit.

Il n'est pas rare de confondre faussement la tempérance et la pénitence. Saint Ignace les distingue avec netteté quand il dit : *la tempérance retranche le superflu,* l'excès ou ce qui n'est pas nécessaire; *la pénitence retranche même de ce qui est convenable,* et de ce qu'on pourrait s'accorder sans faute. Rien de plus propre que cette distinction précise à calmer les

vaines sollicitudes ; car enfin, dès que vous avez ôté l'excès, la tempérance est sauve, il n'y a plus de péché ; ce qui tient à la pénitence est une affaire de perfection, où doit présider non la crainte, mais le désir de plaire à Dieu, à moins qu'il ne s'agisse de la pénitence de précepte.

Saint Thomas donne encore plus de jour à ceci. Le tempérant, dit-il, en *usant des choses délectables aux sens, consulte la nécessité selon les convenances de la vie* (1), ce qui n'est autre chose que suivre l'intention que Dieu s'est proposée lui-même en les accordant aux hommes. Ainsi, user de ces choses *contre la fin*, c'est un désordre et un péché ; en user sans que ce soit ni pour ni contre la fin, mais *pour le seul plaisir*, est encore un dérèglement que n'approuve pas la raison ; c'est une faute vénielle. Mais en user *pour la fin* exclut toute faute, lors même qu'on y joindrait secondairement le motif du plaisir, pourvu que cette seconde fin reste en effet subordonnée à la première, car ce plaisir, quand il est selon la raison,

(1) 2ª 2ªe q. 141, a. 6.

n'est pas contre l'ordre établi de Dieu; loin de là, puisque c'est lui-même qui l'a mis dans les choses dont notre vie a besoin. *Le tempérant ne fuit donc pas toute délectation sensible, mais celle que la raison désavoue.* (St. Th.)

Article II

De la pénitence. — Dixième addition.

La pénitence est surtout une vertu évangélique, dont la nécessité nous est démontrée par le dogme de la chute originelle. Il la faut pour faire mourir le vieil homme, et il la faut encore pour faire croître l'homme nouveau à la ressemblance du Divin Modèle. Mais la raison et l'expérience elles-mêmes prouvent que sans la pénitence, il sera impossible de maintenir l'appétit sensuel sous le joug de la raison, et que vouloir se tenir toujours, par la seule tempérance, sur la limite extrême du licite, c'est s'exposer à la dépasser infailliblement. De là cette première leçon de l'Évangile : *faites pénitence, sinon vous*

périrez tous (Luc. 13, 4). De là en particulier, pour les personnes qui veulent servir Dieu plus fidèlement, le besoin de joindre toujours à leur tempérance un peu de mortification.

Saint Ignace, dans la 10e addition, en a donné un traité complet en son genre.

I. Il parle de *la pénitence intérieure* qui est la principale; et il en a fourni excellemment la pratique dans toute la première semaine. A cette pénitence se rattache la mortification intérieure des appétits, avec *la garde du cœur* et *celle des sens*, du moins comme exercice et preuve du ferme propos que doit renfermer la pénitence intérieure ou la contrition.

II. Il s'étend sur la pratique de *la pénitence extérieure;* mais il fait d'abord une remarque bien essentielle et qu'il ne faut pas laisser passer : c'est qu'elle *est le fruit de l'intérieure*. Pensons-y donc; là où est le vrai repentir, on s'en aperçoit au fruit qu'il donne naturellement, lequel est de détester le péché jusqu'à venger l'injure faite à Dieu, et à prévenir la rechute par des remèdes énergiques.

Puis viennent les trois principales ma-

nières de pratiquer la pénitence corporelle.

Le texte.

Il n'est pas rare de rencontrer de nos jours des hommes, même parmi les catholiques, qui jettent le blâme sur les macérations ; c'est un effet de l'influence exercée par le protestantisme et la philosophie moderne, dont la raison toute terrestre a su si bien étayer les sophismes de la chair. Mais alors il faut condamner tous les Saints ! De plus, n'est-ce point là comme un élan naturel à tout cœur qui aime, dès qu'il se met en présence de la flagellation et du Calvaire ? Enfin, lorsque Dieu nous attire à son amour, il nous fait sentir tout d'abord que le corps et la sensualité sont les grands obstacles à une tendance forte et efficace vers lui. Toutefois il ne faut pas oublier que cette matière demande aussi beaucoup de discrétion, et que l'illusion s'y glisse facilement.

A cette pénitence qui est de *notre choix, que l'on prend,* dit saint Ignace, il ne faut pas oublier de joindre celle que nous ne choisissons pas, mais que Dieu *choisit pour nous,* et qu'il faut *recevoir*. Elle est

très abondante et toujours plus méritoire que l'autre ; elle peut la suppléer en ceux pour qui elle est seule possible, et elle ne peut être suppléée en personne par quelque macération que ce soit. La négliger pour courir après l'autre, ce serait une grossière illusion de l'amour-propre et du mauvais esprit. Enfin elle est, au fond, notre principale pénitence à faire dans la vie, et quand nous l'acceptons, non seulement avec résignation, mais encore avec joie, elle est le grand instrument de notre perfection, selon ces mots de saint Jacques 1, 4 : *Patientia autem opus perfectum habet.*

III. Saint Ignace présente trois principaux avantages de la pénitence extérieure. Le second est peut-être le plus digne d'attention, et il portera toute âme jalouse de rester maîtresse de ses appétits, à ne jamais abandonner la mesure de pénitence qu'elle a jugée, devant Dieu, et avec un sage Directeur, lui être convenable.

CHAPITRE XVI

Des règles pour la distribution des aumônes

Ces règles ont plus d'utilité et peuvent être d'un plus grand usage qu'il ne semble d'abord. Elles sont une application de celles des élections *aux œuvres de miséricorde* et par le soin que saint Ignace prend de les donner, il montre l'importance qu'il attache à cette matière, eu égard aux fruits de la retraite. Mais de plus, elles serviront à nous diriger saintement dans tout ce que nous voulons faire pour le prochain, surtout quand l'affection naturelle nous y incline déjà d'elle-même.

Le chrétien à qui Dieu a donné la richesse, doit savoir qu'il a un *ministère* à remplir, car il n'est qu'un économe, et le maître réel ne lui a confié ses biens qu'à ce *titre onéreux de l'aumône*. Or,

voici les règles à suivre, pour y faire plus parfaitement son devoir.

1ere Règle. Elle pose le principe de tout mérite pour le Ciel, en fait de bons services rendus aux hommes. Elle pose aussi le cas où il est plus difficile de ne point s'écarter de ce principe, le cas où l'on agit pour ceux qu'on aime naturellement ; car même alors, il faut suivre le principe, si l'on veut qu'il y ait mérite devant Dieu. Oh ! que de personnes qu'on appelle *charitables,* ne savent pas s'en donner le mérite réel ! Agir par vanité, c'est aussi fréquent que misérable ; agir par la seule inclination d'un bon cœur, c'est encore stérile pour le Ciel où l'on ne récompense que la vraie charité.

2e, 3e et 4e Règles. Elles fournissent une triple lumière, toujours plus vive, pour éclairer et fortifier la volonté.

1° Considérer la chose à la lumière d'une raison dégagée de toute affection personnelle.

2° La considérer à la lumière de la mort, qui détruira les illusions et les séductions de la vie présente.

3° La considérer à la lumière de Dieu

même, jugeant nos justices et récompensant selon la mesure du bien opéré.

5e Règle. Voyez cette vigueur d'âme que saint Ignace avait pour se vaincre, et qu'il voulait communiquer aux autres, dans tout ce qui est du service de Dieu.

Ces cinq règles donnent la pratique de l'aumône dans les actes particuliers. Elles serviront spécialement à celui qui se dépouille de ses biens pour entrer dans l'état de pauvreté parfaite.

La 6e et la 7e Règles ajoutent des enseignements sur l'aumône en général. On peut les rapprocher de l'article sur *l'amendement de vie,* donné dans la deuxième semaine.

Il faut se pénétrer de ce langage des Saints. Nos biens *sont les biens de Dieu;* il en est le premier propriétaire, *et en les acceptant* nous devenons *ses économes responsables.*

Il faut une vocation pour être riche, et celui qui est appelé *à porter ce fardeau doit se faire aider par les pauvres. Le riche possède pour donner aux autres,* et Dieu lui a conféré la *propriété* afin que son acte fût plus méritoire, etc.

CHAPITRE XVII

Des règles d'orthodoxie

Pour avoir toujours des sentiments conformes à ceux de l'Eglise, et par conséquent conformes à la vérité.

Dirigées contre les erreurs du protestantisme, ces règles n'ont pas moins d'opportunité pour les temps actuels, où l'indocilité gagne même ceux qui se disent catholiques, vis-à-vis de l'Église, de ses décisions, de ses commandements et de ses pratiques. Pourquoi de telles règles dans les Exercices ? Parce que si le retraitant s'y est en effet spirituellement renouvelé, s'il y a conçu un véritable amour pour Jésus-Christ, il doit le lui prouver par une parfaite docilité d'esprit envers son épouse bien-aimée. Il n'est pas rare qu'on ait besoin de se réformer par les

règles d'orthodoxie, et qu'il faille en faire entrer plus d'une dans ses résolutions.

On pourrait composer un gros livre, si l'on voulait donner à ces belles règles tout le développement dont elles sont susceptibles. Nous sommes forcés de nous borner à quelques indications sur les plus nécessaires, telles que la 1re, la 9e, la 10e et la 13e.

La 1re est d'un sens et d'une énergie admirable ; chaque mot porte. En matière religieuse, quelle qu'elle soit, *déposer tout jugement propre* aux pieds de la Sainte Église, ou le *mettre comme en dépôt* entre ses mains ; tenir son *âme préparée* à la soumission, en évitant d'asseoir comme définis d'avance ses propres jugements ; la tenir *prompte et empressée* à tout accepter, aussitôt que l'Église prononcera ; ne *rien excepter* de notre soumission d'esprit et de volonté, mais embrasser tous ses dogmes, tous ses préceptes, toutes ses doctrines, voilà l'esprit vraiment catholique. C'est un esprit d'humilité, mais c'est aussi et par cela même, un esprit de vérité qui n'a plus à craindre l'erreur. *Celui qui vous écoute,* dit la Vérité, *m'écoute moi-même,*

et saint Paul nous apprend que l'Église est *la colonne de la vérité,* toujours ferme au milieu des fluctuations et des aberrations de l'esprit humain.

Aux siècles de foi, tous sentaient la valeur de ce mot : *Notre Sainte Mère l'Église,* et il en naissait une docilité d'esprit et de cœur pleine d'estime, de reconnaissance et d'amour. Soumission à l'Église *hiérarchique,* en suivant la chaîne ascendante de son autorité, du simple pasteur à l'évêque, au Pape et à Jésus-Christ.

Les règles suivantes énumèrent les points de la piété chrétienne que la Sainte Église commande, pratique ou autorise. En blâmer une seule, c'est parler comme les hérétiques et les impies. *Louer,* c'est-à-dire avoir une estime professée au dehors, avec discrétion quelquefois, mais sans lâcheté jamais. *Louer ;* on peut être obligé de professer son estime pour une chose, sans avoir l'obligation de la faire soi-même.

Règle 9e. Voyez-y la vraie marque d'un cœur catholique. Combien cela est nécessaire contre le mal inoculé à notre siècle par le protestantisme, je veux dire cette

suspicion pour tout ce qui vient de Notre Mère la Sainte Église ! Ce mal est aussi le fruit de l'orgueil toujours prêt à s'attribuer à lui-même cette infaillibilité qu'il refuse à l'Église de Dieu.

Règle 10e. Elle est diamétralement opposée à ce que l'esprit du monde enseigne et pratique ; c'est en même temps une règle de charité, et par la charité elle assure la soumission de l'esprit. Que de personnes ont un extrême besoin de s'appliquer à l'observation de cette grande règle !

Règle 13e. C'est comme le couronnement de la perfection de toutes les autres, et elle est nécessaire au savant plus qu'à personne, à cause des fausses évidences qu'il se crée trop souvent lui-même. Il y a eu des hommes qui ont voulu ridiculiser cette règle ; au fond, cependant, elle est la vraie tutrice de l'esprit humain, et le moyen souverain *d'être toujours dans la vérité*. Ces expressions sont sans doute hyperboliques, puisque l'Église n'a pas reçu l'infaillibilité sur ces matières, et comme elle le sait très bien, elle n'entreprendra jamais de donner de pareilles

définitions. Remarquez toutefois que dans le dogme de l'Eucharistie, il y a bien quelque chose qui en approche. Mais ce que saint Ignace veut faire entendre, c'est : 1° la plénitude de soumission due à l'Église en matière religieuse ; 2° le droit qui appartient à elle seule de savoir jusqu'où va son pouvoir et son infaillibilité. Dès qu'elle a prononcé sur une question, il faut dire : donc c'est une matière où il s'agit de la religion, quoique je ne le voie peut-être pas, et c'est ainsi qu'il en faut juger moi-même, sous peine d'être dans le faux et l'erreur.

Les autres règles d'orthodoxie n'ont pas moins d'importance ; mais elles regardent plutôt ceux qui ont à instruire les fidèles.

CONCLUSION

Ce qui éclate le plus dans les Exercices de saint Ignace, c'est, à leur base, la grande vérité de la fin dernière: et, à leur sommet, l'admirable Exercice de l'Amour divin. L'une montre à l'homme la rigoureuse nécessité pour lui d'être sur la terre un instrument de la gloire de Dieu: l'autre y incline son cœur purifié, éclairé, fortifié par les Saints Exercices, et le porte à s'y dévouer désormais tout entier.

Or, cette gloire que Dieu attend de nous, il faut sans doute la lui donner d'abord en nous-mêmes par la fidélité et la générosité de nos propres services. Mais ce dévouement même, s'il est ce qu'il doit être, ne se bornera point là, il se répandra au dehors, et l'âme pénétrée des droits de Dieu aux hommages de toutes ses créatures, l'âme touchée surtout de son amour,

éprouvera le besoin de faire tout ce qui dépend d'elle pour qu'il soit connu, aimé et servi des autres hommes. C'est ce qui fit de saint Ignace l'homme *de la plus grande gloire de Dieu,* et c'est aussi ce que doivent proportionnellement opérer ses Exercices dans quiconque les *a reçus* comme il faut.

Voilà donc deux points qui résumeront tous les fruits, toutes les résolutions de la retraite. Le premier laissera au retraitant cette conviction que le bien qu'il a d'abord à faire, le bien qui passe devant Dieu avant tout autre, et auquel tout autre doit être subordonné, consiste dans l'accomplissement exact et complet de ses propres devoirs : ce qui regarde spécialement son état et ses fonctions ou emplois, avec la manière de les remplir.

Mais le second point lui inspirera fortement aussi la volonté de devenir un instrument efficace, pour tout le bien qu'il sera capable d'opérer autour de lui. Ainsi, il sera désormais rempli du désir d'être spirituellement utile, par ses prières et ses bons exemples, par ses paroles et ses actions, non seulement à ses proches et à

ses amis. mais encore à son voisinage, à sa paroisse et à tous ceux sur lesquels son influence pourra s'étendre. Il emportera de sa retraite un accroissement de zèle pour toutes les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle que comporte sa condition. Il cherchera à fortifier, à agrandir ses propres moyens d'action, soit en provoquant selon son pouvoir des associations utiles, soit en secondant celles qui ont déjà pour but le culte divin, la propagation de la foi, le soulagement et l'instruction des pauvres, la distribution des bons livres, etc. Enfin il envisagera la pratique des bonnes œuvres conformes à son état, comme un de ses principaux moyens de conservation, d'avancement spirituel et de persévérance.

APPENDICE

Notes de la nouvelle édition

a) P. 3. — Sur la question des sources littéraires des Exercices, voir *La Genèse des Exercices de saint Ignace,* par le P. H. Watrigant. Amiens, 1897.

b) P. 17. — Cette approbation du livre de saint Ignace a été donnée sous forme de bref et non sous forme de bulle.

c) P. 107. — Il est vrai que la méditation fondamentale, en tant qu'elle marque nos obligations essentielles, se rapporte spécialement à la première semaine, mais, vue dans son ensemble et dans le rôle que lui assigne saint Ignace, elle domine les quatre semaines des Exercices.

d) P. 110. — Il est des commentateurs qui divisent le Fondement en quatre ou même cinq parties :

1° La fin de l'homme; — 2° La fin et l'usage des créatures; — 3° L'indifférence à l'égard des créatures; — 4° Conclusion.

Ou bien :

1° La fin de l'homme; — 2° La fin des créatures; — 3° L'usage des créatures; — 4° L'indifférence vis-à-vis des créatures; — 5° Le choix des moyens ou Conclusion pratique.

e) P. 113. — Le livre des Exercices, dans son texte autographe, ne parle pas des méditations sur la mort et sur le jugement, mais le texte de la Vulgate en fait mention.

f) P. 134. — Le Fondement n'emploie pas le mot amour; mais il demande cependant que l'âme fasse un acte de charité en plaçant sa fin dans la glorification de Dieu. (V. *La Méditation fondamentale avant saint Ignace,* par le P. H. Watrigant, p. 1, n° 9 de la *Collection de la Bibliothèque des Exercices.)*

g) P. 143. — Il ne faudrait point interpréter ce passage en ce sens que la résistance négative suffise; mais il faut en conclure que, dans certaines tentations délicates, la résistance positive peut avantageusement ne pas être directe, mais indirecte.

h) P. 147. — Il y a lieu de se rappeler ici la note précédente.

TABLE DES MATIÈRES

Observation sur ce petit traité 7

CHAPITRE PREMIER. — De l'estime à inspirer pour les Exercices de saint Ignace.... 9

ARTICLE PREMIER. — Du livre des Exercices. 9

ART. 2. — Autre considération sur la vertu des Exercices de saint Ignace..... 13

CHAPITRE II. — Des vingt premières annotations..... 18

CHAPITRE III. — De l'introduction immédiate aux Exercices..... 21

ARTICLE PREMIER. — Ce qu'on entend par Exercices spirituels. Première annotation. 23

ART. 2. — Quel est l'objet précis du travail des Exercices? Titre du livre..... 27

ART. 3. — Dispositions requises pour le succès des Exercices..... 29

1° La solitude ou le recueillement. Vingtième annotation..... 30

2° La bonne volonté. Cinquième annotation. 33

3° La docilité à suivre la direction du guide. Dix-septième annotation..... 37

CHAPITRE IV. — Exposition plus ample des dispositions précédentes, telles que saint Ignace les enseigne dans la pratique et qu'il les demande durant tout le cours des Exercices..... 40

ARTICLE PREMIER. — La pratique du recueillement au temps de la retraite..... 40

ART. 2. — La pratique de la bonne volonté durant la retraite..... 46

ART. 3. — Les devoirs réciproques de celui qui reçoit et de celui qui donne les Exercices, vis-à-vis l'un de l'autre..... 51

CHAPITRE V. — Des diverses manières d'appliquer selon les personnes les Exercices de saint Ignace. Dix-huitième annotation..... 59

ARTICLE PREMIER. — Première classe de personnes et première application..... 60

ART. 2. — Seconde classe et seconde application..... 63

CHAPITRE VI. — Des examens et de la confession..... 69

ARTICLE PREMIER. — L'examen particulier.. 69

ART. 2. — L'examen général. Son objet, sa méthode..... 70

ART. 3. — La confession générale avant la communion..... 72

CHAPITRE VII. — Des additions et des méthodes de méditation..... 76

ARTICLE PREMIER. — Les dix additions..... 76

ART. 2. — La méthode de méditation par les trois puissances de l'âme..... 78

ART. 3. — La méthode de contemplation.... 83

ART. 4. — La répétition et l'application des sens intérieurs..... 90

CHAPITRE VIII. — Des trois manières de prier..... 93

ARTICLE PREMIER. — La première manière de prier, son importance pour les retraites... 94

ART. 2. — La seconde manière de prier.... 100

ART. 3. — La troisième manière de prier... 101

CHAPITRE IX. — De la première semaine... 103

ARTICLE PREMIER. — Son but, ses fruits, etc. 108

ART. 2. — Des exercices de la première semaine..... 119

ART. 3. — Des résolutions ou de l'amendement de vie..... 116

CHAPITRE X. — De la seconde semaine..... 118

CHAPITRE XI. — De la troisième semaine... 123

CHAPITRE XII. — De la quatrième semaine. 131

CHAPITRE XIII. — Des règles du discernement des esprits..... 137

ARTICLE PREMIER. — Règles pour la première semaine..... 140

ART. 2. — Règles pour la deuxième semaine. 151

CHAPITRE XIV. — Des notes sur les scrupules 157

CHAPITRE XV. — De la tempérance et de la pénitence 164

ARTICLE PREMIER. — Règles de la tempérance. 164

ART. 2. — De la pénitence. Dixième addition. 168

CHAPITRE XVI. — Des règles pour la distribution des aumônes 172

CHAPITRE XVII. — Des règles d'orthodoxie. 175

Conclusion 180

Appendice de la nouvelle édition 183

PARIS (6me)
Librairie de P. LETHIELLEUX, Éditeur
10, Rue Cassette, 10

EXERCICES SPIRITUELS

DE

SAINT IGNACE

A L'USAGE DES PRÊTRES SÉCULIERS, DES RELIGIEUX
ET DES RELIGIEUSES
POUR LA RETRAITE ANNUELLE DE HUIT JOURS

Traduit de l'italien par l'abbé Ph. MAZOYER
du clergé de Paris.

Fort volume in-12..... **3 fr. 50**

Trois avantages signalent particulièrement ce nouvel ouvrage du P. Buccéroni, le célèbre professeur de théologie morale au Collège Romain, qui nous offre, en les développant et en les coordonnant, les méditations et les avertissements spirituels dont se compose le livre d'or de saint Ignace : *Exercices spirituels*. Le premier avantage est l'exactitude théologique avec laquelle sont traités les plus importantes vérités éternelles et les mystères de la vie du Sauveur. Quiconque sait combien d'ouvrages ascétiques témoignent chez leur auteur plus de bonne volonté que de science théologique, saura gré au docte professeur de nous avoir donné ce travail. A l'exactitude théologique est jointe une rigoureuse fidélité à la méthode suivie et voulue par sant Ignace, chose assez rare aujourd'hui, où, de fait, nombre de volumes intitulés « Exercices spirituels de saint Ignace », peuvent bien prouver l'éloquence ou d'autres talents de l'auteur, mais ne sont rien moins que les exercices de saint Ignace. Le troisième avantage est la clarté de l'exposition. Chaque jour comprend trois Méditations et deux Instructions. Le sujet de ces instructions est toujours emprunté aux notes, additions ou annotations qui accompagnent les Exercices. Avec le seul livre du P. Buccéroni, ceux à qui l'ouvrage est destiné passeront avec fruit et avec plaisir les jours de leur retraite spirituelle.

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e)

RETRAITE

Par Mgr HEDLEY, Evêque de Newport

Traduit de l'anglais avec autorisation.

Par J. BRUNEAU, P. S. S.

Directeur au Grand Séminaire de New-York.

In-8 écu..... 4 francs.

L'Évêque actuel de Newport est, sans contredit, l'un des écrivains de langue anglaise les plus réputés. Sa *Retraite*, parue il y a quelques années, vient d'être traduite en français.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'est proposé « d'offrir des sujets d'oraisons pour une retraite de huit ou dix jours. Chacun d'eux se compose de considérations pieuses et d'un sommaire pour la méditation. Cette retraite s'adresse aux prêtres, aux religieux, aux personnes du monde. Ça et là on trouvera des détails qui visent plus spécialement l'une de ces catégories de personnes : mais le point de vue auquel s'est placé l'auteur convient à tous ; il envisage l'âme humaine dans ses relations avec son Créateur et son Rédempteur : cela est indépendant du genre de vie ou des oblations spéciales de chacun ».

Dans les « Considérations », à côté des « grandes vérités » que l'auteur sait mettre en un saisissant relief (voir par exemple celles sur l'*âme*, surtout pp. 31-32 ; sur l'*Enfer*), il y en a d'autres, moins souvent touchées dans les ouvrages similaires, mais d'un intérêt aussi capital et d'une portée aussi grande : telles sont celles sur « La voix de Dieu », « Les noms de Dieu », « Le regard sur N.-S. », « Les souffrances du Christ », « Le Saint-Esprit », « Comment vivre par l'esprit », « Notre vie et son cadre », « Petits péchés ».

Dans cet ouvrage, nombre de pages brillent par une pénétrante psychologie qui témoignent d'une profonde connaissance du cœur humain et de la vie spirituelle. A une originalité de pensée souvent puissante, qui sait renouveler les sujets les plus « battus », — l'auteur, est-il besoin de l'ajouter ? allie une doctrine toujours sûre, en même temps qu'une rare discrétion dans l'application des principes.

P. LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e)

PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE DE LA VIE

Pensées sur des vérités religieuses

Par le R. P. TILMANN PESCH, de la Compagnie de Jésus
Traduit de l'allemand par le P. BIRON
Bénédictin de la Congrégation de France.

TOME I. — 1. L'amour de la Vérité. — 2. La délicatesse de conscience.

TOME II. — 1. Imitation du Christ dans ses principaux traits. — 2. L'imitation plus complète du Christ. — 3. La croix. — 4. Conclusion glorieuse.

2 volumes in-8 écu..... 8 francs.

Il est difficile de définir d'un mot la *nature* de ce livre à cause de sa complexité. C'est tout à la fois un abrégé de théologie dogmatique et morale, un précis de philosophie, une esquisse de la vie et des vertus chrétiennes, un recueil de pensées, et un livre de méditations pieuses.

La *Philosophie de la vie* est en réalité la *Somme* où le chrétien peut trouver les enseignements, les conseils et les réconforts dont il a besoin aux différentes heures de son existence. Feuilletée à la hâte, d'une main distraite, elle pourra sembler banale ; mais lue à loisir et par fragments dans le calme de la méditation, elle découvrira les mérites de premier ordre qui font son succès ; une grande sûreté de doctrine, un savoir très étendu et une merveilleuse connaissance du cœur humain, au service d'une âme d'apôtre qui ne veut instruire les hommes que pour les rendre meilleurs et semblables à Jésus-Christ.

Les qualités maîtresses du livre sont : la précision, la profondeur et le pittoresque. Chaque fois qu'il démontre une thèse, l'auteur vise surtout à la précision ; le style devient concis, sans image et ornement ; c'est l'expression pure et simple de la vérité. Sa grande originalité, croyons-nous, est dans les maximes que l'on rencontre à chaque page. Les conseils sont donnés sous la forme précise et imagée d'aphorismes ou sentences. Fines, justes ou profondes, elles portent la marque d'un penseur, mais l'expression leur donne un charme incomparable. Grâce à l'antithèse et à la comparaison, elles frappent l'esprit et se fixent dans la mémoire. Il y en a qui sont des merveilles d'observation, de finesse et de grâce.

P LETHIELLEUX, Éditeur, 10, rue Cassette, PARIS (6e)

FLEURS ET FRUITS DE MANRÈZE

ou

EXERCICES SPIRITUELS DE S. IGNACE

Disposés pour une retraite de huit jours

SUIVIS DES SOUVENIRS DU CALVAIRE, ETC.

Par l'auteur de MANRÈZE

Beau volume in-12 ..... **2** fr.

Instruction Pratique

de

THÉOLOGIE MYSTIQUE

Méthode facile et usuelle de faire les Exercices de St-Ignace, avec d'autres exercices spirituels, pour 4 récollections de trois jours.

Par le **R. P. T. LOHEER, S. J.**

TRADUIT POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

Par l'abbé **J. DUFOUR**

2 volumes in-12..... **6** fr.

L'ABANDON à la VOLONTÉ de DIEU

ou

RETRAITE DE DIX JOURS

D'après le **P. Alexandre PINY, O. P.**

Nouvelle édition

revue et corrigée par le R. P. A. CHARMOY

du même ordre

In-12..... **3** fr.

LA VIE SPIRITUELLE

D'après les Mystiques allemands du XIVe siècle

Par le **R. P. DENIFLE**, des Frères Prêcheurs

Traduction et adaptation françaises

Par la Ctesse DE FLAVIGNY et M. A. DE PITTEURS

In-18..... **3** fr.

060.32
C826

6387

COTEL, P.

AUTHOR

La Conduite des Exercices Spirituel

TITLE

DATE LOANED	BORROWER'S NAME	ROOM NUMBER

L8C9

6387